



amitié - réalité - outre-mer

Bulletin n° 18 • Juin 2009

## SOMMAIRE

<b>Avant propos</b>			<b>2</b>
Echos d'une actualité chargée .....	Raymond Césaire		<b>3</b>
<b>Réflexions sur le temps passé et présent</b>			
Rwanda 1994 : témoignage rétrospectif .....	Michel Cuingnet		
Souvenirs..souvenirs.. du Gabon .....	Michel Lunven		
Le Service militaire adapté (SMA) .....	Général Rémy Fretille		
Point d'actualité sur l'outre-mer .....	Raymond Césaire		
La départementalisation dévoyée .....	Michel Levallois		
L'art africain, une valeur sûre? .....	Jacques S.Boedels		
<b>Lu dans la presse</b>			<b>20</b>
La France des trois océans .....	Jean Serjac		
Le Figaro Magazine : colonisation : lisons les historiens .....	Bernard Laffitte.		
<b>Vu au cinéma</b>			<b>21</b>
L'Afrique au festival de Cannes .....	Georges Courade		
<b>Lu chez le Libraire</b>			<b>21</b>
Histoire des troupes de marine en bandes dessinées .....	Serge Jacquemond		
« Religions et colonisation » Editions de l'Atelier .....	Jean Jérusalémy		
Le génocide voilé de Tidjane N'Diaye : Gallimard .....	Paul Bois et Roland Priam		
Kossi Efoui prix Tropiques pour « Solo d'un revenant » (Seuil) ... ..	Bernard Laffitte		
<b>Colloques, rencontres et expositions</b>			<b>24</b>
Paris 4 avril : Inauguration du monument au général Dumas .....	Pierre Bardin		
17 juin journée du soldat d'outremer .....	Général G Chavannes		
Musée d'art et d'histoire de L'Isle-Adam : « L'Afrique en noir et blanc » jusqu'au 29/09			
Musée du Quai Branly 16/06/09 au 27/09/09 Tarzan ou Rousseau chez les Waziri			
Musée du Montparnasse : Le dernier voyage de Malraux en Haïti jusqu'au 29/11/09			
Alençon 13/06 au 15/11. Extrême Asie, Le trésor indochinois d'Alençon (Adhémard Leclère)			
<b>Institutions et associations amies</b> : Académie des Sciences d'Outre-Mer, CADE, ARRI, I&M, Culture et solidarité			<b>28</b>
<b>Vie de l'association</b> : relations avec la CDC .....	Serge Jacquemond		<b>30</b>
<b>Carnet d'AROM</b> : Guy Dévernois, Yvon Bourges, Paul Masson			<b>31</b>

# AVANT PROPOS



## Echos d'une actualité chargée

*Rarement une période aussi brève que le trimestre écoulé nous aura donné un sentiment d'aussi grande fragilité dans un monde de plus en plus complexe et dominé par les médias*

*Dans l'ordre affectif et émotionnel ce fut la disparition de cet airbus d'Air France avec ses 228 victimes et, hier, celle de cette « icône tragique de la mondialisation » qu'était Michael Jackson. Mais ce furent aussi ces cérémonies si émouvantes du 6 juin en souvenir de milliers de jeunes qui périrent pour un idéal. Avec le décès du Président Bongo et, pour nous, membres d'AROM, celles de Guy Devernois, d'Yvon Bourges et de Paul Masson, trois de nos collègues les plus prestigieux, c'est une page de nos relations avec l'Afrique qui s'est tournée.*

*Le discours du Président Obama au Caire, les élections au Liban et la réélection d'Ahmadinedjad, ouvrent autant d'espoirs que de nouvelles craintes au Moyen Orient. Benoit XVI a apporté à sa manière, dans son voyage en Terre Sainte, sa pierre à l'édifice de paix. Mais, à côté de ces perspectives, les essais nucléaires du maître de Pyongyang et l'entêtement des militaires birmans sont venus rappeler les dangers potentiels de l'Asie.*

*Les élections européennes avec 60% d'abstention ont illustré toute la fragilité de cette construction qui s'est élargi trop vite avant de s'approfondir, mais pouvait-il en être autrement ? Tirillée entre un dirigisme toujours prôné par la France et un libéralisme mondialisé auquel son haut niveau de développement devrait lui permettre de s'adapter, l'Europe continuera à se débattre dans ses contradictions. Plus que jamais elle procédera par consensus, et ce n'est pas si mal, même si ses mécanismes de décision l'empêchent de jouer, face à des pays plus homogènes, le rôle de puissance qu'elle rêve parfois d'assumer.*

*Si décevants qu'aient été les débats sur l'Europe, leur vertu pédagogique ne doit pas être négligée. Ils auront fait progresser et mis en vedette, avec le succès des Verts, quelques grands sujets auxquels l'Europe va se trouver confrontée. Leur liste n'est pas limitative puisqu'il y va du bien-être et de l'avenir de nos sociétés*

*Dans cette conjoncture, dramatique ou incertaine, notre pays et son gouvernement auront bien tiré leur épingle du jeu, électoralement d'abord, mais c'est la clef d'une démocratie ; économiquement et socialement aussi, dans la mesure où notre pays, reste traditionnellement plus protégé que d'autres. La convocation du Congrès à Versailles, les changements ministériels et le voyage aux Antilles sont venus fixer un nouveau cap, accentuant la présidentialisation du pouvoir face à une opposition désemparée.*

*Si nous avons réintégré, comme c'était prévisible, le commandement intégré de l'OTAN, nous devons être attentifs au fait que, au-delà de sa séduction personnelle, la nouvelle image que le Président Obama entend donner des Etats-Unis dans le monde, ne s'imposera pas partout sans quelques conflits avec nos intérêts, voire des pertes locales de notre influence... surtout si elle se trouve privée de moyens.*

**Raymond Césaire**

## RWANDA 1994 : témoignage rétrospectif

*Michel Cuingnet*

*AROM, dans son bulletin n° 12 de juin 2007, avait déjà traité du Rwanda en soulignant, sous la plume de Jacques Bourdillon, « les interrogations qui demeurent ».*

*Quinze ans après le génocide, les témoignages restent contradictoires, non pas tant sur l'étendue et l'horreur du crime que sur ses causes et les passions politico-médiatiques qu'il a déchaînées. Avec le Tribunal d'Arusha, les tribunaux gachasa, la présentation de Mme Rose Kabuye devant un juge français et les déclarations toujours apaisantes de M Kouchner, une page semblait avoir été tournée, mais c'est sans compter sur la profondeur du conflit ethnico-politique qui continue à miner ce pays. Le Mémorial de la Shoah à Paris a marqué en mai, pendant une semaine, ce douloureux anniversaire par des tables rondes et la présentation en avant première du fim d'Anne Aghion « Mon voisin, mon tueur ». Le risque d'amalgame a déplu à certains, mais fallait-il pour autant s'abstenir ?*

*Michel Cuingnet, ancien chef de mission d'aide et de coopération à Kigali, membre d'AROM, qui se trouvait à l'époque sur le terrain, donne ci-dessous son analyse de la situation qui prévalait en 1994 au Rwanda et d'un certain nombre de raisons ou d'erreurs qui ont, selon lui, contribué à rendre inévitable le génocide.*

**Trois évidences sont à rappeler pour comprendre dans quelle situation se trouve le Rwanda à la veille d'avril 1994 :**

1. La situation économique et sociale du paysan rwandais composant alors 85% de la population de ce petit pays d'Afrique centrale montagneux et surpeuplé.
2. La responsabilité des grandes institutions financières internationales, Banque Mondiale (B.M.), Fonds monétaire international (FMI) qui influencèrent de façon unilatérale les responsables politiques des pays, dont la France, en charge du développement de l'Afrique.
3. Le comportement des responsables militaires français et l'engrenage de l'escalade guerrière.

### **I - Situation économique et sociale du Rwanda en 1994**

La démence génocidaire s'enracine dans le surpeuplement, et le binôme « paysan-espace » est étroitement lié aux données socio-politiques du pays. Dans un territoire trop exigü, « l'espace vital » est en filigrane d'une logique de conflits et le déséquilibre est croissant entre des ressources disponibles et l'augmentation continue de la population, plus 3,4% l'an, depuis de nombreuses années. Sur certaines collines, en quatre-vingts ans, la population a été multipliée par dix, si l'on se réfère aux premiers recensements effectués par les Belges. En 1992, il résultait d'une enquête démographique du monde rural, qu'une famille de 10 personnes (moyenne d'un foyer rwandais) devait vivre sur un demi-hectare... Au Rwanda le manque cruel de terre, une surpopulation des campagnes, des cultures de rente imposées (café-thé) aux cours déficitaires, au détriment des indispensables cultures vivrières ; à cela s'ajoutent, sous l'autorité de l'Etat, une armée de gueux sans commandement, et des milices extrémistes hutues, les « interhamwé » répandues dans tout le pays. Tels sont les facteurs incitatifs au désespoir meurtrier ; l'importance de la démographie en période de crise ou de révolution ne peut être éludée dans le contexte rwandais. En avril 1994, des centaines de milliers de rwandais



*Le Président Juvénal Habyarimana et Mme Rose Kakyi accusée de l'organisation de l'attentat du 6 avril 1994 contre l'avion qui le ramenait d'Arusha*

# REFLEXIONS SUR LE TEMPS PASSE ET PRESENT

vivaient sous des bâches plastiques bleues dans un complet dénuement ; c'étaient les populations hutues chassées par l'avance des troupes du front patriotique rwandais (FPR), tutsis obligés de fuir leur pays, réfugiés en Ouganda et désireux de retrouver leurs terres. Les milliers de « déplacés » hutus étaient à la merci de l'aide alimentaire internationale mais aussi des flots de haine que déversait la radio d'Etat : « radio des mille collines » réclamant le meurtre des « envahisseurs » tutsis. Le Président Habyarimana et son entourage ont recréé et amplifié l'idéologie du « Hutu-Power » déjà existante du temps de Kayibanda, politique d'un racisme inimaginable à l'encontre des tutsis.

Dans les moments difficiles, il faut désigner l'ennemi à la vindicte des sans-terre, des sans-le-sou. La création d'un ennemi « Inyenzi : le cafard » qu'il faut écraser, a permis de rassembler une population à la dérive autour d'un despote usé et dépassé par sa propre maison : « l'Akazu », gardienne de la « nation hutue ». On diabolise à nouveau l'autre - en l'occurrence le tutsi - car, depuis quarante ans de massacres connus de tous, l'impunité était garantie par le pouvoir hutu. Car si les Tutsis du Front patriotique rwandais envahissent le nord du pays, arrivent jusqu'à Kigali, ils tueront à leur tour... On ne peut donc pas laisser les tutsis reprendre leurs terres et le pouvoir conquis depuis 1960 avec le concours de l'église catholique belge et les complaisances de l'ancien colonisateur.

Quelques semaines avant le 6 avril 1994, date de la mort du Président Habyarimana dans le crash de son avion, on croisait dans les rues de Kigali des défilés de « interhamwe » chantant : « notre ennemi est unique, nous le connaissons, c'est le Tutsi qu'il faut tuer ». pour s'en protéger, le gouvernement avait fait distribuer des milliers de machettes, en provenance de Chine. Il faut rappeler que sur ce petit territoire, les Twas, les Tutsis et les Hutus cohabitaient, même si ces derniers étaient majoritaires. Dès l'annonce de l'attentat contre l'avion présidentiel, la chasse à mort aux tutsis a commencé dans Kigali et ses environs immédiats où étaient installés les camps de réfugiés hutus qui envahirent la capitale en quelques heures ; dans toutes les rues, on voyait des hommes, des femmes, des enfants dépecés, laissés aux chiens. Tuer l'autre à coup de machette ; tuer pendant des jours, des semaines. Parcourir les rues, les villages, forcer les maisons, les

églises et donner des coups de lance sur la tête et les membres de tous ceux qu'il fallait « écraser » et selon les mots d'ordre de la « radio des mille collines » : « bien achever le travail » – car il ne doit rien rester en vie de la population tutsie. Réduire ainsi une surpopulation, bénéficierait aux survivants....

A quel degré d'exaspération faut-il être conduit pour « couper » l'autre en morceaux, le Rwandais semble n'avoir qu'une religion : la peur. Mais la misère a été aussi tranchante que la machette, on a tué pour avoir la place de vivre, de manger, de cultiver sur un espace plus grand et surtout les tutsis furent massacrés par crainte viscérale du retour d'Ouganda des Tutsis rescapés des massacres perpétrés

par les hutus en 1959, en 1962, 1963, 1973 « s'ils venaient demander des comptes ».

Les dirigeants du pouvoir hutu ont exploité les craintes et les peurs des populations, sans travail, sans ressource, sans raison politique. Ils ont ordonné de liquider l'ennemi « désigné » dont on s'emparerait des biens pour mieux vivre. Il s'en est suivi une tuerie inter-ethnique comme



jamais l'Afrique n'en avait connue, un génocide.

En 1994, au Rwanda petit pays chrétien d'Afrique centrale, après cent ans de colonisation européenne, un nombre incalculable de personnes ont été tuées, l'une après l'autre, à la main... Il n'y eut ni bombardement, ni chambre à gaz, mais un individu a massacré, à coup de machette, un autre individu, qu'il voyait, qu'il tenait... comme on extirpe une mauvaise herbe de son champ....

# REFLEXIONS SUR LE TEMPS PASSE ET PRESENT

Et cela s'est répété pendant des semaines, des dizaines de milliers de fois...

## II - La responsabilité des grandes institutions financières internationales

Dans les années 1980, le Rwanda est considéré comme le bon élève du FMI et de la Banque mondiale avec un taux d'endettement bas, une monnaie forte mais aussi une démographie galopante, près de 280 habitants au Km<sup>2</sup>, en majorité paysanne.

En 1992, le premier ministre Balladur souhaite « multilatéraliser » l'aide à l'Afrique et fait reposer son développement sur la politique définie par la Banque mondiale. Le Rwanda est livré aux stratégies du FMI et de la BM. Les séminaires répétés sur la programmation du développement rural à long terme sont autant de signes de désarroi des experts que de mobilisation des énergies. Tous les grands projets sont marqués du sceau de la BM, mais le scandale de la déforestation du massif de Gishwati, au N.O du pays, pour la création d'un élevage bovin et d'une laiterie présidentiels, entièrement financés par la BM fut vite étouffé.

En 1990, un programme d'ajustement structurel est mis en place par la BM et le FMI. A cette date, la pluviométrie insuffisante avait nécessité une importante aide alimentaire et la BM estimait que 50% de la population vivait sous le seuil de pauvreté.

Le programme d'ajustement structurel avait conduit à une première dévaluation de 40% du franc rwandais et en 1992 une nouvelle dévaluation de 15% est imposée.

Pendant la période 1987 à 1992, la chute du cours du café, qui représente 75% des recettes d'exportation, est de plus 50%. En 1989, les cours de l'étain s'effondrent. Devant l'accroissement des dépenses militaires, plus de 200% en 1992, le FMI et la BM suspendent leur aide et la deuxième tranche du crédit d'ajustement structurel de 90 millions de dollars n'est pas mise en place. A ce moment en supposant que les dons et crédits extérieurs représentent environ 200 millions de dollars, le financement du déficit budgétaire nécessiterait un apport du même montant, auquel il faudrait ajouter 75 millions de dollars pour rétablir le niveau des réserves de change. Le programme d'ajustement structurel n'a pas réussi.



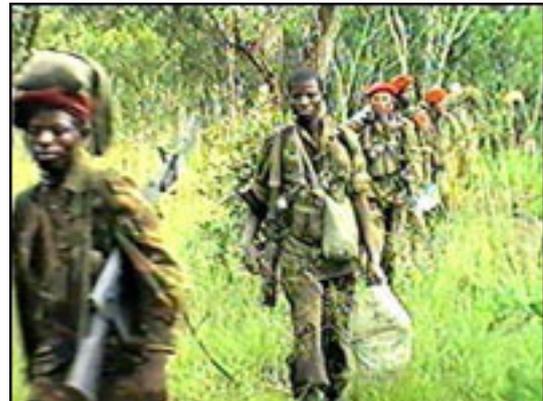
Le chef du FDLR

En 1992 le PNB par habitant se situe à 215 dollars. En quelques années le Rwanda est devenu l'un des pays les plus pauvres du monde et les réformes foncière et fiscale comme également la privatisation des sociétés d'état

sont reportées.

En 1993, les effectifs militaires de 5 000 hommes en 1989 sont passés à 40 000 auxquels s'ajoutent 10 000 miliciens (interhamwe). Dès janvier 1993, reprise de la guerre inter-ethnique, 500 000 déplacés dont plus de 200 000 autour de la capitale Kigali, les tensions sociales croissent sur les collines comme dans les villes.

En septembre 1993, outre les mesures de démobilisation suite aux accords de paix d'Arusha, il fallait prévoir et organiser le retour des « déplacés » et programmer une aide très importante pour ce faire. Dès 1992, le rééchelonnement de la dette s'imposait, mais ne fut pas fait. L'incapacité des institutions financières internationales à « conforter », par une aide massive, le Gouvernement de transition (G.T.B.E.) mis en place après les accords d'Arusha a eu les conséquences les plus dramatiques.



Guerriers interhamwé

D'août 1993 à avril 1994, pendant neuf mois, la famine s'installe sur les collines, une grande partie des fonctionnaires ne perçoit qu'une moitié de solde, sauf les militaires qui absorbent 70% des dépenses ordinaires de l'état, pratiquement en faillite. Or les militaires connaissaient les mesures de démobilisation, préconisée à Arusha, mais rien ne leur était proposé... chômeurs potentiels, sans solde, sans travail, condamnés au brigandage. Pendant cette période la moitié des entreprises de la zone industrielle de Kigali était en chômage technique faute d'eau et d'électricité. Sans moyens, les retours des déplacés sur leurs terres étaient impossibles car, dès septembre 1993, il aurait fallu fournir semences et outils à des centaines de milliers de paysans cantonnés dans les camps de réfugiés et démunis de tout. Ces données étaient connues du FMI et de la BM.

Après les accords de paix d'Arusha, une réunion avait été programmée à Washington entre des ministres représentants du FPR et des membres du Gouvernement de transition issu d'Arusha. La BM se trouvait placée devant l'urgence à financer le programme des résolutions des accords d'Arusha. Non seulement la deuxième tranche du

# REFLEXIONS SUR LE TEMPS PASSE ET PRESENT

crédit, inscrit, n'a pas été mise en place, mais en août 1993, alors que les accords de paix étaient signés, la Banque Mondiale a suspendu tout concours tant que le Gouvernement de transition n'était pas en fonction...

La Banque Mondiale est d'autant plus fautive de cette décision qu'elle était le leader écouté de tous les bailleurs de fonds.

- Août 1993, accord d'Arusha, mais suspension de la l'aide de la BM
- Avril 1994, début du génocide.

Neuf mois de gestation d'un crime prévisible contre le peuple rwandais sous le regard des experts de la BM et de la communauté internationale.

### III - Comportement des chefs militaires français

Quel intérêt stratégique pouvait avoir la France en intervenant militairement dans ce petit pays de l'Afrique centrale, ex-colonie belge. De 1991 à 1994, les medias français ont consciemment tu « l'aventure militaire française au Rwanda ».

Les pays d'Afrique francophone faisaient partie du « pré-carré » et du domaine réservé, le Président Mitterrand déclarait au journal «le Monde» le 20 janvier 1983 : « Il n'est pas concevable qu'une politique soit mise en œuvre sans mon accord, plus exactement sans mon impulsion ».

En 1990, sommet de La Baule, la France se met au diapason de la Banque Mondiale et Mitterrand annonce que les aides seront mesurées aux efforts accomplis pour une plus grande liberté démocratique. Au sommet de La Baule, Habyarimana, considéré comme un ami de François Mitterrand, s'engage à mettre en place, au Rwanda, le multipartisme. En 1990, Juvenal Habyarimana est perçu comme un chef d'état «sage» et promesse lui est faite qu'il sera aidé tant sur le plan militaire que civil ; un Falcon 50 lui est donné pour sceller cet engagement. Les 4 et 5 octobre de la même année ; après « la fausse » attaque de Kigali, la France envoie une compagnie de parachutistes pour « défendre les étrangers résidant au Rwanda »... On apprendra très vite que ce simulacre d'attaque FPR sur Kigali fut monté par l'armée régulière rwandaise pour « tester l'amitié de la France » ! Fin octobre 1990, les troupes françaises représentent 600 hommes.

En 1990, la coopération civile de la France en Afrique est réduite, éclatée, souvent incohérente entre les différents intervenants. Cette coopération fait l'objet de critiques sévères, le rapport Vivien en est l'exemple. A défaut de politique bien définie, ce sont les militaires qui donneront

le ton et pour l'Elysée « un pays ami » doit être défendu contre des rebelles (le Front patriotique rwandais, tutsi) venant de l'extérieur. A Paris, les hauts responsables de l'état-major sont très écoutés et qualifieront les troupes FPR de guérilleros, de « khmers noirs ». Pour ces officiers supérieurs, comme pour le Président Mitterrand, ces rebelles n'ont aucun avenir politique et seule la majorité hutue doit conduire le pays L'aide militaire française au Rwanda doit se mettre au côté des autorités démocratiquement élues. Depuis 1973, Habyarimana est réélu à la tête de l'Etat rwandais, ainsi la France manifestait une certaine cohérence avec le camp qu'elle avait choisi. Mitterrand, fidèle aux pratiques clientélistes, soutiendra jusqu'au bout son « ami » Habyarimana.

Entre les télégrammes diplomatiques adressés à Paris et ce qui était vécu sur le terrain, les discordances étaient flagrantes.



Paul Kagamé, actuel chef de l'Etat

A-t-on, volontairement ou par aveuglement belliciste, caché à Mitterrand la vérité sur l'évolution dictatoriale et raciste du régime Habyarimana ? L'ordre doit régner... « nous avons la situation bien en main. » déclare l'état-major français et les politiques suivront les instructions de Paris, dictées par les militaires, dont le comportement manichéen facilite les décisions. Qui est l'ennemi ? qui attaque ? s'il faut soutenir Habyarimana, l'ennemi ne peut être que le FPR....

En 1993, le nombre de massacres de Tutsis par les militaires « interhamwé » ne cesse d'augmenter et la distribution d'armes à la population se généralise. « L'entourage présidentiel continue à distribuer des armes aux milices et à la population, le but ne peut être que de provoquer, en temps opportun, des troubles sanglants pour empêcher l'exécution des accords d'Arusha » déclarait fin 1993 l'Ambassadeur de Belgique, en résidence à Kigali.

Les accords de paix d'Arusha ont été signés le 4 août 1993 mais, dès juillet, Habyarimana est désavoué par son propre clan et la CDR, parti extrémiste, « coalition pour la défense de la république » exige la démission du chef de l'état. Habyarimana devient une gêne pour l'« Akazu » qui veut fomenter un putsch militaire et organiser un soulèvement national contre l'envahisseur tutsi. Les accords d'Arusha ne furent jamais appliqués, ils prévoyaient le partage du pouvoir politique au niveau du gouvernement (GTBE, gouvernement de transition à base élargie), la fusion des deux armées (nationale et FPR) et le licenciement de 36 000 hommes en deux ans. Des troupes démobilisées, non réinsérées dans la vie civile, non payées, se transforment vite en pillards et en « génocidaires ».

La France, après être intervenue militairement en octobre

# REFLEXIONS SUR LE TEMPS PASSE ET PRESENT

1990 pour freiner l'avancée des troupes FPR, s'installa militairement au Rwanda dès cette date et restera - officiellement - jusqu'au moment où le dispositif de la Minuar (ONU) sera en place. La France interviendra directement sur les lieux de combat contre le FPR, à Ruhengeri, les 24 et 25 janvier 1991 ; les batteries d'artillerie étaient « servies » par des militaires français et la capitale, Kigali, de 1991 à 1994, sera « tenue » par les légionnaires français qui effectuaient la fouille des véhicules à l'entrée et la sortie de la ville où des barrages, étaient installés. Les « instructeurs » français patrouillent, sillonnent les routes, réorganisent et entraînent l'armée rwandaise. Les militaires belges sont, eux, placés sous le commandement de l'ONU.

Le chef du détachement français de la coopération militaire (le DAMI) cumule ses fonctions avec celle de conseiller auprès du chef d'état-major des forces armées rwandaises (FAR) et du Président Habyarimana.

Dans le contexte politique en déliquescence, Paris se laissait porter par la tactique militaire. Les colonels français «bellicistes» organisaient « leur » guerre contre les tutsis du FPR et recevaient matériels lourds et contingents renouvelés des parachutistes légionnaires. L'évolution tragique et sans retour de la situation n'est pas perçue lucidement par la représentation française en poste : «elle n'écoutait pas et n'entendait rien »... disait l'ancien ministre rwandais de la défense, James Gassana, réfugié en France depuis juillet 1993.

La France militaire est omniprésente au Rwanda : formation des cadres de la Garde nationale et présidentielle, détachement des parachutistes « Noroit », interventions techniques dans les combats de l'armée rwandaise avec le FPR, acheminement d'équipements, envoi de gendarmes spécialisés dans la lutte anti-terroriste. La France a besoin de montrer sa force et sa volonté de protéger un dictateur « ami » d'une offensive lancée par sa propre population, exilée hors frontières qui, après trente ans de massacres organisés par le pouvoir hutu, tente de rentrer chez elle.

Rappel : le 30 septembre 1990, lors des accords avec la BM, le FPR attaque depuis l'Ouganda avec environ 3 000 hommes et envahit le nord du Rwanda. Il faut souligner que le prêt d'ajustement structurel appliqué par la BM à l'Ouganda était conditionné par la démobilisation d'une partie des effectifs de l'armée de Museveni qui, sous cette injonction commence par limoger « ses » troupes rwan-

daises. Grand nombre d'officiers et de soldats, d'origine rwandaise, se retrouve, de ce fait, dans les rangs du FPR qui fort de « ses » troupes fraîches envahira le pays et bénéficiera d'armes soldées par les Ougandais...

En 1993, la BM eut les mêmes exigences avec le Rwanda et imposa la démobilisation et un programme de réintégration des 36 000 militaires des deux camps FPR (Front patriotique rwandais) et FAR (Forces armées rwandaises) qui devront être rendus à la vie civile. Dès les accords de paix d'Arusha en août 1993, environ 600 soldats et officiers FPR sont installés dans l'immeuble du Parlement contrôlé par la MINUAR (ONU)

En fin 1993 et début 1994, les aides humanitaires mobilisent beaucoup d'énergie. Dans ce maelström d'aides d'urgence, de priorités de première nécessité, de secours en tout genre, l'impression qui se dégage n'est pas le constat d'une amélioration des conditions de vie des populations, mais de cette concurrence effrénée des ONG voulant tout faire, tout guérir .... Le sentiment qu'il faut d'abord planter « son » drapeau. En décembre 1993, sur 77 ONG, de toutes nationalités, travaillant au Rwanda, douze d'entre elles avaient un service de presse avec photographes et preneurs de son, aucune, un service de documentation sur le Rwanda et une connaissance minimale du conflit.

Le 6 avril 1994 à 20h 30, attentat contre l'avion présidentiel ; dès l'annonce de la mort des présidents rwandais et burundais, l'extermination de tout tutsi présent à Kigali commence. Dans la nuit du 6 au 7 avril, la capitale Kigali devient un haut lieu de massacres, jusqu'à l'arrivée des troupes du FPR. L'armée française comme le contingent des Casques Bleus de l'ONU s'étaient retirés laissant le pays aux « génocidaires ». Il faudra attendre de longues semaines l'opération « Turquoise ». ■



## Souvenirs ... Souvenirs ... du Gabon

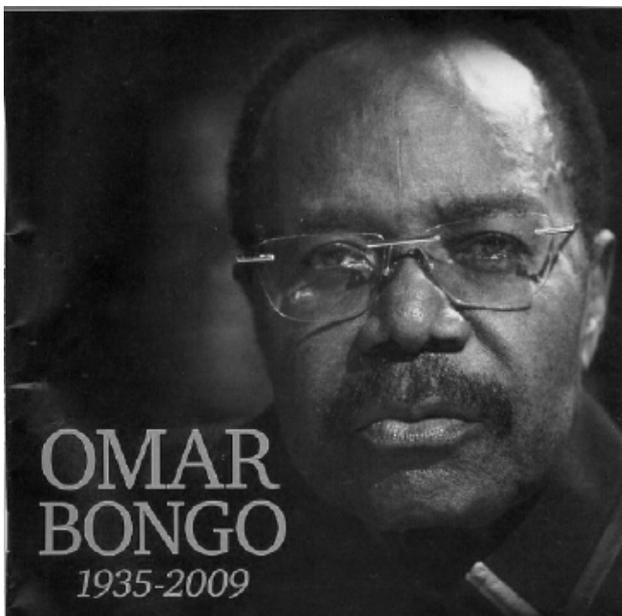
*Michel Lunven*

*La présence du Président Sarkozy et celle de Jacques Chirac, ancien Président, parmi une trentaine de Chefs d'Etat étrangers aux obsèques du Président Bongo a montré, au-delà des polémiques, la reconnaissance de la France à l'égard de celui qui, pendant près d'un demi-siècle, a assuré la paix dans son pays et contribué, davantage que d'autres, au règlement des conflits en Afrique. Ceux qui ont connu le Gabon au moment de son indépendance et le retrouvent aujourd'hui, ne peuvent s'empêcher de penser que, à l'image de ce qu'était la Côte d'Ivoire au temps d'Houphouët Boigny, c'est certainement le pays d'Afrique qui a le plus progressé. Il lui reste à passer le cap de la transition dans laquelle l'amitié et les efforts de la France doivent l'accompagner. Michel Lunven, membre d'AROM, qui a été Ambassadeur au Gabon de 1995 à 1998, nous livre ici quelques souvenirs sur ce personnage exceptionnel qu'était Omar Bongo Ondimba*

Omar Bongo Ondimba, le doyen des Chefs d'États africains, a régné pendant presque 42 ans sur le Gabon. Sa mort a déclenché une avalanche de jugements le plus souvent négatifs, certains mettant en cause les « relations hautement privilégiées avec la France ».

En dehors de toute polémique, j'évoque ici quelques facettes de ce « personnage » observées lorsque j'étais en poste à Libreville (1995 - 1998).

Il avait une intelligence vive qui lui permettait d'analyser très vite les situations dans la complexité de leur contexte.



Cette intelligence pouvait être redoutable quand elle se combinait avec ses qualités intrinsèques de manipulateur. Mais une de ses premières qualités c'était la mémoire, une mémoire d'éléphant. Il était capable de se souvenir bien des années plus tard d'un visage, d'un nom, et de mettre dessus un service rendu, un rendez-vous manqué ou des engagements non tenus. C'était son principal outil de travail.

Certes il était « roué », « madré », mais il avait aussi un humour décapant dont il savait user tant en privé que dans un registre plus théâtral quand il parlait aux foules, sachant mettre les rieurs de son côté pince-sans-rire. Il avait le sens de la formule qu'il développait différemment selon qu'il s'adressait à ses compatriotes (formule empruntée à la tradition villageoise) ou à des étrangers (formule lapidaire, concentrée, journalistique).

Il avait un sens profond de la famille, qualité très africaine, qui l'avait conduit à donner des responsabilités importantes à certains de ses enfants, comme à sa fille Pascaline, son Directeur de cabinet jusqu'à la fin, ou à son fils Ali Bongo, Ministre de la défense. En toutes circonstances, il protégeait toujours ses enfants même ceux qui n'étaient pas à la hauteur de la confiance et de l'espoir qu'il avait pu mettre en eux. Il n'émettait jamais en public une préférence pour l'un ou l'autre de ses enfants même si sa fille Pascaline restait sa confidente. Il n'évoquait jamais sa succession.

La famille c'était aussi son épouse, Édith (la fille du président du Congo Sassou Nguesso) dont les avis comptaient. Le président Bongo n'avait pas des relations faciles

# REFLEXIONS SUR LE TEMPS PASSE ET PRESENT

avec Sassou Nguesso, ses affinités se portant davantage sur son concurrent M. Lissouba, un Téké comme lui. Néanmoins, lors du conflit de 1997, sous l'influence de son épouse il prit finalement le parti de Sassou Nguesso.



Un autre trait de sa personnalité, son grand pouvoir d'écoute. Il recevait tout le monde, ses opposants bien sûr mais aussi les opposants de beaucoup de pays africains en situation de conflit. Il écoutait, même s'il supportait difficilement d'être contredit, mais d'un autre côté il avait plus d'estime pour celui qui lui résistait que pour cette cohorte de flatteurs et de « béni - oui - oui » qui défilait au palais présidentiel. Rares étaient ceux qui osaient...

Durant la longue période de son règne, la première priorité du président Bongo était de maintenir la paix et la sécurité dans son pays. Peu de pays africains ont connu cette stabilité. Mais on aurait aimé, en plus de la paix, compte tenu des fabuleuses richesses de ce pays, qu'il utilise davantage les importantes ressources financières dont il disposait pour moderniser son pays. Sa grande générosité, reconnue par tous, était une qualité certes, mais qui pouvait vite devenir un défaut lorsqu'elle s'exerçait exagérément au profit de son entourage ou de ses amis... Il ne savait pas refuser, même s'il m'avouait parfois son mépris pour les demandeurs...

Plus intéressante était la dimension internationale du président Bongo. Manifestement l'habit de président de la république du Gabon était trop petit pour lui.

Ses talents et son influence s'exerçaient surtout en Afrique mais dépassaient très largement le cadre de la sous région. Certes, les moyens financiers dont il disposait aidaient parfois à la résolution d'un conflit. Néanmoins il avait la stature et la reconnaissance d'un sage en Afrique, il restait une voix à qui on prête attention dans les instances inter-

nationales, lorsqu'on parle du continent africain en particulier.

Pour ma part je l'ai vu à l'oeuvre dans trois conflits, le Tchad, la Centrafrique et le Congo. Il me fit participer, indirectement bien sûr, aux négociations concernant le Tchad et la Centrafrique, compte tenu de ma connaissance de ces deux pays et de leurs dirigeants.

Dans la négociation, il prenait un malin plaisir à embrouiller les cartes, à prendre tout le monde à contre-pied, à être là où on ne l'attend pas ou là où on ne l'attend plus et finalement apparaître être le maître de la situation, celui dont on attend qu'il trouve la solution au problème...

Il était intervenu aussi avec efficacité, pour la libération d'otages français.

En fait il avait constitué un réseau de relations tous azimuts qui lui permettait d'intervenir dans la plupart des conflits en Afrique, avec bien sûr quelquefois des échecs.

On ne peut être indifférent à ce personnage qui a profondément marqué son pays et le continent africain. Laissons l'histoire juger le destin d'Omar Bongo.



## Le Service militaire adapté (SMA)

Général Rémy Fretille

*Le voyage éclair du Président de la République en Martinique aura fait découvrir à beaucoup de nos compatriotes un organisme - qu'il a visité- qui date de près de cinquante ans mais qui est longtemps resté dans l'anonymat du fait d'autres impératifs géostratégiques ou militaires plus urgents ou plus prestigieux. AROM s'était fait l'écho des activités du SMA dans les DOM et TOM dans son bulletin n° 11 de mars 2007 qui mettait l'accent sur les missions extérieures de la France. Le Général Chavannes avait fait un premier point sur la réorganisation de nos Forces armées dans le bulletin n°16 de novembre 2008 signalant que le problème de notre dispositif outre-mer restait encore à l'étude. L'article qui nous est proposé ci-dessous par le Général Rémy Fretille, Commandant du Service militaire adapté à la Délégation générale à l'outre-mer vient donc à point nommé pour servir d'exemple de ce qui peut être réalisé avec des jeunes de toutes origines et de tous niveaux sociaux, y compris les plus défavorisés, lorsqu'ils sont bien encadrés. A quand les jeunes du "9-3" en Guyane ou dans cette France des trois océans que nous évoquons plus loin ?*

### 1. Historique

En 1960, à la suite de troubles sociaux aux Antilles, symptômes d'une jeunesse nombreuse mais délaissée, d'un chômage devenu endémique et de l'absence d'infrastructures économiques, les autorités prennent conscience du danger de déstabilisation qui menace cette zone.

Parallèlement à cela, les jeunes sont largement dispensés du service national faute de possibilités de les incorporer dans des régiments de métropole.

Plusieurs mesures sont alors décidées, dont la création du Service militaire adapté (SMA) placé sous l'autorité du général Nemo alors COMSUP Antilles-Guyane.

Il s'agit :

- d'encadrer la jeunesse antillaise et guyanaise ;
- de lui donner une formation civique et morale ;
- de rétablir l'égalité envers la conscription ;
- de lui offrir, durant la durée du SN, la possibilité d'apprendre un métier ;
- de participer au développement des départements français des Amériques.

C'est donc sur l'initiative du Premier ministre Michel Debré et sous l'impulsion du général Nemo que le Régiment mixte des Antilles-Guyane (RMAG) est créé en 1961. Ce régiment comprend un groupement dans chacun des départements de la Martinique et de la Guadeloupe et deux en Guyane.



En 1964, la dissolution du RMAG donne naissance aux 1er (Martinique) 2ème (Guadeloupe) et 3ème (Guyane) bataillons du SMA.

En 1965, le SMA est étendu à l'île de la Réunion. En 1976, les bataillons des Antilles et de Guyane deviennent respectivement le régiment du Service militaire adapté (RSMA) de la Martinique, le RSMA de la Guadeloupe et le RSMA de la Guyane.

En 1982, la décision est prise d'étendre le SMA aux autres territoires d'Outre-mer :

- 1984, le groupement du SMA (GSMA) de Nouvelle-Calédonie ;
- 1986, le GSMA de Mayotte ;
- 1989, le GSMA Polynésie française.

En 1995, pour faciliter la mission d'insertion en métropole, est créé le détachement du SMA de Périgueux.

### 2. Le SMA aujourd'hui

#### 2.1. 1995-2005 : la profonde mutation du SMA

Le SMA aurait dû disparaître avec la fin de la conscription, mais les élus d'outre-mer ont demandé son maintien. Ainsi en 1997, la loi portant réforme du service national institue le SMA comme une des formes du volontariat dans les armées.

La décision politique de maintenir le SMA a orienté les

# REFLEXIONS SUR LE TEMPS PASSE ET PRESENT



régiments vers une mission différente : la resocialisation par la réinsertion citoyenne et professionnelle d'une partie de la jeunesse ultramarine (18 à 26 ans) en situation d'échec.

Cette décision a supposé un profond changement de physionomie du SMA :

- hier, le SMA se composait d'une population d'appelés du contingent, âgés de vingt ans en moyenne, issus de toutes les couches socio-professionnelles et présentant toute la gamme des niveaux de formation
- aujourd'hui, il se compose de volontaires militaires recrutés parmi les jeunes les plus en difficultés (en 2007 : 34% d'illettrés et 82% sans brevet des collèges et en voie de marginalisation).

Le changement de statut du personnel servant au SMA a donc engendré une véritable mutation de l'organisme. Se consacrant hier à des chantiers de développement des départements d'outre-mer qui occasionnaient, "sur l'ouvrage", un peu de formation professionnelle, le SMA est aujourd'hui clairement impliqué dans une démarche très différente qui le situe entre une école de formation professionnelle (mais qui recrute "par le bas" et garde la plupart de ses stagiaires en internat) et une structure de rééducation pour jeunes en voie de désocialisation.

## 2.2. Les missions

Le SMA a trois missions : éduquer, former et insérer - intervenir - développer.

Pour ce faire :

- il dispense une formation militaire, citoyenne, scolaire et professionnelle dans un cadre militaire, avec du personnel de la Défense placé en position hors budget. Son unique indicateur de performance est l'insertion par l'emploi ;
- il s'inscrit également dans les dispositifs d'intervention de l'Etat, sous les ordres des commandants supérieurs,

dans le cadre des plans d'urgence et de secours ;

- il participe à la mise en valeur des départements et collectivités d'outre-mer d'origine au travers de chantiers d'application ;
- il participe à la coopération régionale menée par les collectivités territoriales d'outre-mer par le biais de chantiers d'application.

## 2.3. L'organisation

Relevant du ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales, secrétariat d'Etat à l'Outre-mer (MIOMCT), le SMA est composé d'un état-major constituant une sous-direction de la délégation générale de l'Outre-mer

(DéGéOM) et de 8 formations, dont sept stationnées dans les collectivités territoriales d'outre-mer.

## 2.4. En chiffres

2.4.1. Effectifs (2008) : 3634 militaires et 81 personnels civils.

- 116 officiers ;
- 376 sous-officiers (dont Terre : 350 Air : 25 Marine : 1) ;
- 106 EVAT ;
- 136 EVSMA ;
- 2900 volontaires du SMA (taux de féminisation : 22%).

2.4.2. Budget - 123 millions d'euros dont :

- rémunérations et charges sociales : 85 ;
- fonctionnement : 20 ;
- investissements : 8 ;
- fonds européens : 10.
- Les actions de formation du SMA sont éligibles aux fonds structurels européens (FSE).

## 2.5. Profil type du stagiaire du SMA

- Un jeune homme ou une jeune femme d'un âge moyen de 22 ans, en situation d'échec scolaire et professionnel et en risque d'exclusion ( près de 40% d'illettrés ) ;
- qui a 12 mois pour "apprendre à réussir" pour "bien repartir dans la vie" avec un comportement citoyen et une vraie employabilité.

## 2.6. La LOLF ( Loi Organique aux Lois de Finances )

L'action du SMA s'inscrit dans le cadre de la "Mission Outre-mer", programme 138 "emploi outre-mer", action 2 "aides à l'insertion et à la qualification professionnelle".

Au regard des critères de performance induits par la LOLF, le SMA a aujourd'hui pour objectif stratégique,

# REFLEXIONS SUR LE TEMPS PASSE ET PRESENT

inscrit au projet annuel de performance, d'assurer la réussite du parcours de formation socio-éducative et professionnelle au SMA. Son taux d'insertion est de l'ordre de 80%.

## 2.7. Coopération internationale

Le SMA est un concept qui suscite l'intérêt de nombreux Etats, notamment parmi ceux en voie de développement. Le service militaire d'action au développement (SMAD) à Madagascar, par exemple, en est une des transpositions les plus abouties.

Toutefois le SMA est un dispositif national qui n'a pas vocation à la coopération internationale, hormis pour des chantiers d'application dans le cadre des dispositions de l'article 8 de la loi du 21 juillet 2003 portant loi de programme pour l'Outre-mer, comme récemment à Madagascar ou au Vanuatu.

En la matière, la participation du SMA à des projets de coopération se limite à des missions d'information comme par exemple auprès :

- du COMSUP Fazoï dans le cadre d'un séminaire de réflexion concernant les unités africaines de développement co-organisé par l'ambassade de France à Lusaka, le Zambia National Service (ZNS) et l'African Capacity Building Fondation (ACBF) en 2006 .
- du groupe de travail relatif à la mise sur pied d'un service civique de développement en Afrique, piloté par le Haut Représentant pour la sécurité et la prévention des conflits en 2007 ;
- de Monsieur l'Ambassadeur de France au Vanuatu en 2008.

## 2.8. Les références réglementaires

- Le décret n° 91-1000 du 30 septembre 1991 modifié, relatif au commandement du Service militaire adapté.

- L'arrêté interministériel du 30 septembre 1991 portant mission et organisation du service militaire adapté et de l'arrêté du 8 octobre 1996 qui le modifie et le complète
- L'instruction interministérielle n° 1565/DEF/EMA/OL/2



- n° 2617/DAESC/COMSMA du 31 juillet 2002 relative à l'application de l'arrêté interministériel portant mission et organisation du Service militaire adapté.

Le chef de l'Etat s'est rendu le 26 juin au 2ème R.S.M.A de Martinique qui forme des jeunes via le service militaire adapté. Ce fut l'occasion pour Nicolas Sarkozy d'annoncer un renforcement du dispositif. Les effectifs vont doubler et passer de 400 à 900 ou 1000 jeunes. "On ira plus loin s'il le faut" a indiqué le Président, invitant la nouvelle secrétaire d'Etat à l'Outre-mer à lui signaler si cet effectif doit encore être amélioré. ■

DAESC\*COMSMA OSA N\*

27, rue Oudinot - 75358 Paris 07 SP - Tél : 01 53 69 20 00  
- Minitel : 3615 OUTREMER - Internet : <http://www.outre-mer.gouv.fr>

## Point d'actualité sur l'Outre-mer

*Raymond Césaire*

### Le Parlement adopte définitivement le projet loi sur l'Outre-mer

Le Parlement a définitivement adopté mercredi 13 mai le projet de loi sur "le développement économique des outre-mer", lors d'un ultime vote de l'Assemblée nationale. L'adoption de ce texte, qui était en gestation depuis plus de 18 mois, intervient alors que des états généraux de l'Outre-mer ont lieu jusqu'à fin juillet dans les territoires ultra-marins en l'absence des collectifs ayant mené les grèves générales en Guadeloupe, Martinique et à La Réunion. Les députés de la majorité (UMP et NC) ont voté pour et les députés de gauche (PS et PCF) se sont abstenus, à l'exception de la députée PRG Christiane Taubira (Guyane), qui a émis un vote négatif. Cette dernière a déclaré que ses collègues PRG, Jeanny Marc (Guadeloupe) et Chantal Berthelot (Guyane), absentes de l'hémicycle au moment du vote, étaient elles aussi opposées au texte.



Le projet de loi, qualifié par tous les élus "de première étape", est un mélange de mesures élaborées depuis juin 2007 par les services des ministres de l'Outre-mer - Christian Estrosi puis Yves Jégo -, plusieurs fois remaniées, et de mesures prises dans l'urgence des crises sociales ultramarines du début d'année.

Sur le fond, l'une des dispositions les plus controversées du texte réoriente vers le logement social la défiscalisation en matière de logement (avantages fiscaux aux investisseurs achetant ou construisant des logements outre-mer destinés à la location). Par ailleurs, est également revue la

réforme de la continuité territoriale (aide aux billets d'avion), qui sera reprise en main par l'Etat et soumise à condition de ressources. Le texte prévoit une meilleure valorisation de l'électricité produite à partir de la biomasse, dont celle issue de la canne à sucre (bagasse) et stipule que les langues créoles "font partie du patrimoine national".

Autre aspect important, la création de "zones franches d'activités" à fortes réductions fiscales.

Plus anecdotique, les étrangers pourront désormais, à l'instar des unions express à Las Vegas (Etats-Unis), se marier dans les collectivités d'outre-mer, notamment en Polynésie et Nouvelle-Calédonie, même s'ils n'y restent pas un mois, par dérogation au code civil. Selon M. Jégo, "c'est une mesure qui peut sauver le tourisme en Polynésie".

"De la promulgation rapide de cette loi et de la publication de ses décrets d'application dépend la relance effective économique de l'outre-mer", a jugé René-Paul Victoria (UMP).

"Nous nous abstiendrons, en vous demandant d'y voir le gage d'une bonne volonté et le signe d'une grande vigilance", a argumenté Victorin Lurel (PS) à l'adresse de M. Jégo.

Jean-Claude Fruteau (PS) a fait part de ses "doutes et regrets". "La réglementation (des prix) était impérative. Je déplore cette occasion manquée", a-t-il regretté.

Le texte issu de la Commission mixte paritaire (CMP, 7 députés, 7 sénateurs) avait déjà été adopté le 6 mai par le Sénat.

### Les résultats des élections européennes

Avec à peine 23% de votants, le taux d'abstention s'est accentué dans l'outre-mer et plus spécialement en Guyane où il a atteint 87,4%, en Martinique, 86,1 % et en Guadeloupe 85,3% . En tête l'UMP obtient 26,69% des voix et améliore son résultat de 4,3 %. Mais, en raison d'un nouveau système électoral qui attribue un siège par région géographique (Atlantique, Pacifique et Océan indien) la tête de liste de l'UMP, Marie-Luce Penchard, n'est pas élue et obtient une belle compensation avec le

Secrétariat d'Etat à l'outre-mer. L'UMP sera néanmoins représentée par le néo-calédonien Maurice Ponga qui a recueilli 44,3 % dans la zone Pacifique. Elie Houareau, successeur de Paul Verges devient l'élu de la zone de l'Océan indien avec 28% des voix à la Réunion. Le PS améliore son score de 2004 de 1, 2 % et obtient le siège de la zone atlantique qui revient à Pascal Tirolien, Vice Président du Conseil général de Guadeloupe.

## **Marie-Luce Penchard, nouveau Secrétaire d'Etat à l'Outre-mer**

Née en 1959 à Gourbeyre (Guadeloupe), titulaire d'une maîtrise de sciences économiques, elle est la fille de Lucette Michaux-Chevry, sénatrice et ancien Ministre.

- Conseiller technique à la présidence de la République (jusqu'en juin 2009)
- Chargée de mission à la présidence de la République (2007-2008)
- Sous-directeur de la Prévention, du recrutement et de la formation (2004-2007), puis directeur adjoint des Ressources humaines (avril-novembre 2007) au conseil général des Yvelines
- Sous-directeur des Espaces territoriaux d'action sociale et médico-sociale (2001- 2004)
- Chargée de mission auprès du directeur de l'Action sociale (1999-2001)
- Sous-directeur de l'Environnement à la direction de l'Aménagement, de l'Environnement et des Transports (1991-1994), puis directeur des Interventions culturelles, associatives et sportives (1994-1999) au conseil général de l'Essonne
- Chef du service (1989-1990), puis directeur-adjoint (1990-1991) de la Programmation au sein de la mission de l'aménagement et du développement local du conseil général de l'Essonne
- Adjoint au chef du service de la programmation (1988-1989)
- Chef du bureau des affaires européennes au conseil général de la Guadeloupe (1983-1986)
- Adjoint au chef du service foncier de la Société d'équipement de la Guadeloupe (Sodeg) (1980-1983)
- Attachée à l'Office départemental du tourisme de la Guadeloupe (1978-1980)



### Fonctions politiques :

- Tête de liste U.M.P. aux élections européennes pour la circonscription Outre-mer (juin 2009)
- Secrétaire nationale pour l'Outre-Mer à l'U.M.P

### **Les Etats généraux de l'Outre-mer**

Les travaux se poursuivent à la base et les sites informatiques des multiples parties prenantes s'en font l'écho. L'Association des communes et collectivité d'outre-mer se montre particulièrement active sur : <http://www.etatsgenerauxoutremer.net/> qui assure le contact et tient l'état d'avancement des travaux de «la France des trois océans». ■

## La départementalisation dévoyée

*Michel Levallois*

*Tandis que se poursuivent les travaux de concertation des Etats généraux de l'Outre-mer coordonnés par le Préfet Richard Samuel, sous la tutelle d'un nouveau Secrétaire d'Etat, en la personne de Madame Marie-Luce Penchard, la visite éclair du Président Sarkozy en Martinique et Guadeloupe n'écartant pas une nouvelle évolution de statuts a semé quelque peu le trouble et ravivé les rivalités politiciennes. Au-delà de son souci constant de faire avancer les choses, on s'interroge bien évidemment sur l'arrière-pensée de la démarche présidentielle.*

*Avant d'ouvrir le débat institutionnel, AROM a demandé à l'un de ses membres, le Préfet honoraire Michel Levallois, qui a été directeur des Affaires politiques du Ministère des départements et territoires d'outre-mer en 1984-1985 d'analyser une fois de plus le passé pour montrer toute la difficulté de l'exercice actuel.*

Ce qui s'est passé en Guadeloupe, comme en Martinique, en Guyane et à la Réunion, c'est le drame d'une départementalisation qui a été dévoyée et qui s'est, de fait, transformée en nouvelle colonisation. Ce constat est choquant et difficile à admettre car il remet en question nos certitudes républicaines. Comment la République qui a aboli l'esclavage en 1848 et qui près de cent ans après, en 1946, a fait de ses vieilles colonies du golfe du Mexique et de l'Océan Indien des départements peut-elle être accusée de colonialisme ? N'y a-t-il pas abus de langage, anachronisme ?

Cette accusation est si dérangeante que pendant cinquante ans, elle a suffi à empêcher que soient entendus ceux qui, comme Aimé Césaire, dénonçaient les effets pervers d'un système qui a transformé les économies de ces anciennes îles à sucre en économies de transferts, condamnées à consommer les produits importés de France, à voir disparaître les unes après les autres leurs activités de production, dans l'agriculture vivrière mais aussi dans le secteur des métiers, qui a créé une classe moyenne de fonctionnaires, de cadres du tertiaire, de petits entrepreneurs et de retraités venus de France pour bénéficier des sur-salaires et des sur-retraites de la fonction publique, qui a donné une nouvelle chance aux « Békés » à travers les grandes surfaces et l'hôtellerie.

Cette départementalisation devait assurer l'égalité avec la métropole. Elle est devenue un système spécifique qui a cumulé les anomalies fiscales comme l'octroi de mer qui frappe les importations, les exonérations fiscales de la loi Pons et les sur-rémunérations des fonctionnaires, alors que dans le même temps les petits salaires et les avantages sociaux, eux aussi par dérogation, restaient inférieurs à ceux de la métropole. Ajoutez à cela l'inclusion de ces

DOM dans l'espace européen dont les frontières ont été juridiquement étendues jusqu'à eux, générant des avantages financiers considérables au prix d'une exacerbation de l'éloignement de leur environnement géographique et économique naturel. Le système politique a été également perverti, fonctionnant comme une machine à obtenir de la Métropole toujours plus de crédits au nom de l'égalité républicaine et toujours plus d'exonérations d'impôts au nom de la spécificité « domienne », favorisant le clientélisme plutôt que la prise de responsabilité des élus et des assemblées locales, politiques, syndicales et patronales, bridant les capacités et les initiatives d'une jeunesse en mal d'identité, désespérant de son avenir.

Et l'identité dans tout cela ? Elle a failli sombrer dans une schizophrénie insupportable entre l'aspiration à l'égalité et la frustration de la dépersonnalisation car le système départemental tel qu'il a été pratiqué a échoué à les concilier. Les fictions républicaines et les procédures de la démocratie ne suffisaient plus à cacher cette terrible réalité, car tous les gouvernements, tous les élus, de droite comme de gauche, de là-bas et d'ici, ont toujours été d'accord pour perpétuer ce système : au nom de la République, plus d'égalité, donc plus de crédits, au nom de la spécificité, plus d'exonérations. Ils ont refusé de voir que ce système bénéficiait principalement à des Métropolitains rêvant d'ailleurs, de soleil et de vie plus facile, trop heureux d'empocher ces avantages. Comme si l'acquisition de quelques yachts et la construction de villas et de résidences de luxe pouvaient assurer le développement... Ils ont refusé de voir que se reconstituait une société de maîtres et d'esclaves, clivée non plus entre Blancs et Noirs, mais entre bénéficiaires des transferts de la départementalisation et du rattachement à l'Union européenne, plutôt fonctionnaires

# REFLEXIONS SUR LE TEMPS PASSE ET PRESENT

et métropolitains, et les autres, agriculteurs, artisans, pêcheurs et petites mains du tertiaire. C'est comme cela qu'il faut comprendre le slogan du LKP : « La Guadeloupe est à nous, n'est pas à eux ».

Il ne suffit donc pas de dire que la Guadeloupe est la victime de son passé d'île à sucre et à esclaves. L'histoire ne doit pas servir d'alibi pour ne pas regarder en face les effets de la départementalisation qui, au moins autant que le passé, conditionne et explique le présent. La départementalisation n'a pas été ou n'est plus ce que ses promoteurs espéraient. Aimé Césaire le disait au Monde en 1971. Il n'est que temps d'en analyser les conséquences économiques et politiques, mais aussi démographiques, sociales, sociologiques et culturelles, d'en repenser les résultats et les mécanismes. Ce n'est que lorsque ce travail aura été fait qu'il sera possible de répondre aux innombrables questions qui pourrissent la vie et obscurcissent le cœur des Domiens.

Souhaitons que les États généraux ne se trompent pas de diagnostic et de débat. Ayant compris comment la départementalisation a détaché artificiellement les Antilles et la Guyane de leur environnement naturel et les a privées de toute possibilité de véritable développement, il faut qu'avant de débattre d'un nouveau statut ou d'un référendum, ils osent chercher les voies d'un développement moins artifi-

ciel, plus endogène, afin de sortir du cercle vicieux de l'assistance et retrouver fierté et dignité.

Le 29 mars, Mayotte, cette île de 186.000 habitants qui a été, arbitrairement et en infraction aux règles internationales, distraite de l'archipel des Comores en 1974, sous la pression de quelques intrigants bien placés, a voté à une forte majorité sa transformation en département. La logique du système départemental va donc pouvoir donner à plein et l'on imagine sans peine ce qui pourra résulter de l'emballage de ce système qui pose déjà des problèmes insolubles d'immigration clandestine et d'application du droit commun français à une population musulmane. Un groupe de travail, franco-comorien, le GTHN, réfléchit à ce que pourrait être une cohabitation harmonieuse et profitable aux parties intéressées, entre Mayotte devenue département, l'État indépendant des Comores qui est membre de l'Union africaine et la France qui est présente dans la région au titre du département de la Réunion. La solution de cette équation impossible, il serait question d'un accord international, permettra-t-elle que ce nouveau département échappe au dévoiement tropical de la départementalisation et ne soit autre chose qu'une onéreuse et absurde recolonisation ? ■



## L'art africain : une valeur sûre ?

Jacques S. Boedels  
Avocat à la Cour

*Alors que le marché reprend timidement dans les grandes maisons de vente et chez les galeristes, nous avons demandé à un ami d'AROM, qui est toujours resté très en contact avec le Nigéria où il avait fait ses débuts de coopérant, de nous donner le point de vue du juriste international qu'il est devenu sur le marché de l'art africain. Des photos des pièces dont il parle illustrent le commentaire.*

Au XVIII<sup>ème</sup> siècle, les objets d'Afrique étaient destinés aux cabinets de curiosité où ils côtoyaient les coquillages ramenés des mers chaudes, les œufs d'autruche et les minéraux rares. Au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, ils devinrent des documents d'ethnologie, avant d'être considérés comme des objets d'arts au début du XX<sup>ème</sup> siècle et de participer au XXI<sup>ème</sup> siècle à la spéculation effrénée. Alors quelle valeur peut-on donner aux objets d'Afrique vendus aujourd'hui et sont-ils vrais ?

Les objets d'Afrique furent d'abord de l'art nègre, puis de l'art primitif, enfin de l'art premier. Les expressions d'art tribal et d'art sauvage sont restées sans lendemain. Les difficultés de trouver un terme consensuel a abouti à désigner le musée qui leur est consacré « Musée du quai Branly ».

### Des objets anciens de facture récente



Masque ngill fang de la collection Vérité vendu à un prix record à Drouot en 2006

La vertigineuse ascension des prix en vente publique permet de s'interroger sur une question passée sous silence par les marchands : les objets vendus sont-ils tous "bons" ou est-ce de la "drouille", pour utiliser le jargon des chineurs ? Le flou juridique entourant l'œuvre d'art africaine permet toutes les interprétations et tous les malentendus.

totallement inopérants, car il n'existe aucune, nous disons bien aucune définition légale de l'œuvre africaine originale et authentique.

Ainsi, l'ISF répute objet d'antiquité, ceux qui ont plus de 100 ans d'âge. Or à l'exception des bronzes du Bénin, l'immense majorité des objets d'art africain datent de la fin du siècle dernier, jusqu'à une période élastique arbitrairement fixée au début des années quatre-vingts.

Il n'existe en effet, aucune méthode scientifique de datation des objets en bois sculpté récent. Le carbone 14 est un système de datation efficace en archéologie, il n'est pas fiable pour les objets d'ethnologie de moins de 200 ans d'âge. La spectographie ne déterminera que l'âge du bois, support de l'œuvre seulement et ne datera pas l'objet.

On arrête la production d'objets d'art africain arbitrairement aux années quatre-vingts, mais dans les années quatre-vingts, on arrête cette date aux années cinquante. Cette date est - elle aussi de peu d'intérêt, des plaques de bronze du Bénin ont été produites et sont encore produites. Au musée de Bénin City l'une d'entre elles représente le sacrifice d'un éléphant à l'occasion de la visite de la reine Elizabeth II dans la ville en 1952. Quelle est sa valeur ?

Les puristes considèrent qu'un objet africain doit être considéré comme authentique s'il remplit trois critères. Il doit avoir été créé par un africain de l'ethnie considérée, pour l'usage effectif auquel il était destiné, et avoir été utilisé à cet effet.

La découverte des objets d'art africain a curieusement suivi l'évolution de la construction des routes et des lignes de chemin de fer en Afrique et notamment de la ligne de chemin de fer entre le Sénégal et le Niger. Les ingénieurs envoyés sur place ont donc ramené en France les masques, statues et fétiches qu'ils ont rencontrés auprès des peuples dont ils ont croisé le chemin. Ils ont rejoint ainsi les missionnaires qui les rassemblaient pour décorer les stands qu'ils tenaient dans les ventes de charité, pour inciter les

Les critères utilisés en matière d'objet d'art européen sont

# REFLEXIONS SUR LE TEMPS PASSE ET PRESENT

fidèles à donner pour la propagation de la foi ou recueillir des fonds pour soigner ou éduquer la population qu'ils évangélisaient. Retrouvés dans les greniers des séminaires, ces objets destinés à l'origine à révéler l'horreur de la superstition et du fétichisme sont devenus objets d'art. De même, les administrateurs coloniaux ont rapporté à titre de souvenir ces objets qui leurs rappelaient leur mission à une époque où la photographie exigeait le recours à un matériel encombrant et à des plaques de sels d'argent facilement détériorées par la chaleur et l'humidité ambiante, dont le tirage immédiat dans des bains de liquide révélateur ne pouvaient être opéré sur place.

## Une absence totale de définition légale de l'authenticité

On rencontre donc en ventes publiques des pièces triomphalement exhibées comme provenant du voyage de tel administrateur colonial, datées par la précision de l'ordre de mission reçu. La datation est, généralement postérieure à 1920 et s'étend jusqu'à 1939. Malheureusement, on n'obtient pas pour autant la garantie recherchée. Pour les puristes, l'objet d'art africain doit avoir servi, avoir été utilisé dans les cérémonies auxquelles il était destiné.

Parfois on trouve dans les périodes tardives la photographie des indigènes exhibant les statues fétiches ou les masques offerts à la vente comme preuve supplémentaire de son authenticité.



Le seul ennui, c'est que rien n'est là encore déterminant. Les cérémonies auxquelles assistaient les administrateurs ou les ingénieurs n'avaient rien de spontanées. L'administration coloniale incitait les populations locales à célébrer le 14 juillet, les visites du chef de cercle justifiaient elles aussi des manifestations d'accueil et de bienvenue. Michel Leiris dans son livre *L'Afrique fantôme* récite d'un voyage d'ethnologie de Dakar à Djibouti de 1931 à 1938, (éditions Gallimard) a publié une photographie de danseurs masqués en antilope, s'exhibant à l'occasion d'une parade administrative à Kita le 14 juillet 1931, leurs masques sont vrais, sont-ils pour autant authentiques, pour avoir été élaborés pour une cérémonie coloniale ? Les objets utilisés lors de ces manifestations cérémonielles, étrangères à la tradition tribale sont certainement d'origine, sont-ils pour autant

authentiques et vrais ?



Quelle serait la valeur d'une icône utilisée dans une représentation de l'opéra russe Boris Godounov de Moussorgski, mis en scène pour la première fois en 1869 par exemple, au regard d'une autre de la même époque ayant été vénérée dans une église ? L'une est un décor de théâtre, l'autre un objet de culte, leur valeur n'est pas la même aux yeux des puristes, même si la facture est identique.

Le fait d'avoir été collecté par un personnage connu, à une date précise ne peut donner un caractère d'authenticité à un objet. Très souvent, l'européen demandait à l'africain de lui en sculpter un neuf pour ramener en France, semblable en tous points à celui utilisé pour le culte. L'objet est d'origine, il n'a cependant aucun caractère d'authenticité requis pour les puristes. On remarque d'ailleurs que ces objets reconnus, datés et circonstanciés sont sans patine, les trous d'attache parfaitement formés sans trace d'usage. Ils sont anciens, comme est ancien une copie d'un meuble Louis XVI effectué sous Napoléon III.

Au XV<sup>ème</sup> siècle les voyageurs portugais en Angola rapportaient que lors du mouillage de leur navire, les indigènes venaient leur échanger ou leur vendre des objets de leur art ou de leur artisanat local. L'ancienneté de fabrication donnera à ces objets Twokwé, le caractère d'œuvre d'art authentique. A tort. Ils ont la même valeur que ces objets d'art africain vendus dans les aéroports locaux, airport art, ils ne sont que d'une facture plus ancienne. Un faux ancien reste un faux. A force d'avoir été imité, on conviendra aisément que nul ne peut garantir l'authenticité d'un masque cimier antilope bambara. Plus préoccupante est l'histoire d'un masque africain provenant d'une société secrète du Gabon vendu à Drouot pour un montant faramineux et appartenant à la collection de la galerie Vérité. Il s'agissait d'un exemplaire unique. Il est quand même gênant que trois mois plus tard un masque en tous points identique fut proposé à la vente.

Les difficultés d'authentification et la nécessité pour le marché de trouver des objets ayant effectivement servi, ont poussé les marchands à des opérations commerciales surprenantes.

Ainsi dans les années quatre-vingts ont été raflées toutes les serrures dogon, puis les portes, puis enfin les échelles pour grimper dans les greniers à mil. En ce moment même, on vend,



# REFLEXIONS SUR LE TEMPS PASSE ET PRESENT

rue Guénégaud, les morceaux de bois, mis en trépied au dessus des puits dans le sahel. Ils sont patinés par l'usage, entaillés par la corde tirée par le chameau ou l'âne, ce qui leur donne lorsqu'ils sont montés sur un socle, l'aspect d'une sculpture moderne. L'antiquaire, en commerçant avisé a pris la photographie des objets in situ et elle accompagne la vente.

## Des prétendus experts intéressés surtout par la spéculation

Enfin, les objets africains souffrent d'une carence d'experts. Les ventes publiques se font sur catalogue avec un « expert » en art primitif. Personne ne s'interroge sur la capacité d'un expert pouvant déterminer à l'œil ou au sentiment, plus précisément à l'intuition, de la qualité et de l'authenticité d'un objet. Il s'agit en général de commerçants, on dit « marchand », d'une manière plus élogieuse, dont le souci essentiel consiste à tenir le marché. Or, comment peut-on se

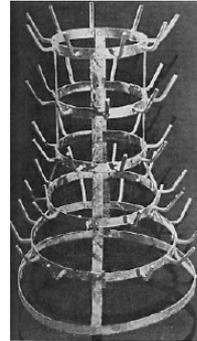


présenter comme spécialiste, dans un continent où les tribus se comptent par milliers et les formes d'expressions artistiques sont innombrables ? Imagine-t-on un spécialiste de la peinture primitive en Europe qui pourrait trancher d'une manière péremptoire, sur les primitifs italiens, flamands, rhénans, espagnols, etc... bref disposant d'une culture aussi encyclopédique. Evidemment non. Pour la culture africaine le même expert statuera sur un objet bambara ou yorouba, ou bakota avec le même aplomb, alors qu'au mieux, il pourrait se présenter plus honnêtement comme simple documentaliste, pour avoir recherché dans les publications, un objet similaire à titre de comparaison.

Les incertitudes d'origine, de date et d'attribution font que les faux, les presque vrais et les imitations pullulent. Il n'existe aucun texte, aucune jurisprudence précise, tout est possible, tout est permis. Les artistes africains sont toujours à l'œuvre, la patine est maîtrisée, l'usure organisée du masque récemment recréé ou copiée. Est-ce un faux, si l'origine est bonne, dans la mesure où personne ne peut prouver la date de fabrication et la réalité de l'usage ? A la limite combien de ces objets ont été enterrés dans une peau de bête, afin d'accélérer le vieillissement et la patine ? En art d'Afrique, tout est permis. Michel Leiris, dans l'ouvrage précité, raconte comme son expédition pénétrait en force dans les reposoirs sacrés où se trouvaient les masques pour les détacher au couteau, du costume auquel ils étaient attachés. Un jour, il découpe dans la pénombre « un masque à forme vaguement animale, malheureusement détérioré, mais entièrement couvert d'une croûte de sang coagulé qui lui confère la majesté que le sang confère à

toutes choses ».

Ce masque là, bien qu'ancien, recouvert de la patine requise présente toutes les caractéristiques de l'authenticité et du vrai. Mais il ne correspond à aucun des critères esthétiques recherchés de nos jours et reste sans valeur artistique et marchande.



En 1917, Marcel Duchamp, artiste dadaïste, qui avait déjà exposé comme œuvre d'art l'année précédente un égouttoir à bouteilles acheté au BHV, exhiba un urinoir sous le nom de « La Fontaine », signé « R. Mutt ». L'urinoir d'origine de 1917 a été perdu. L'objet dans le commerce vaut 300 euros. Huit autres copies ont été créées en 1964 sous les directives de Marcel Duchamp.

L'une d'entre elles s'est vendue en novembre 1999 pour la somme de 1.677 millions d'euros. Le 25 avril 1993, cette œuvre fut détériorée par un autre artiste dadaïste Pierre Pinonchelli, alors qu'elle était exposée à Nîmes. Il urina dans l'œuvre et la martela, il fut condamné à un mois de prison avec sursis et 26.000 francs de dommages-intérêts. Il récidiva en janvier 2005, lors d'une exposition au Centre Pompidou. Le 24 juin 2006, le tribunal correctionnel de Paris le condamne à trois mois de prison avec sursis et 214.000 euros de dommages-intérêts. La cour d'appel de Paris confirma le jugement sur la peine et l'infirmait sur les dommages-intérêts, en déboutant le Centre Pompidou de toutes ses demandes.

Quelle est la différence entre l'urinoir perdu en 1917 et l'un de ceux recréés en 1964 ?

Quand bien même, on retrouverait celui perdu de 1917 (qui sait si un astucieux inventeur ne viendra pas un jour raconter sa découverte fortuite), quelle

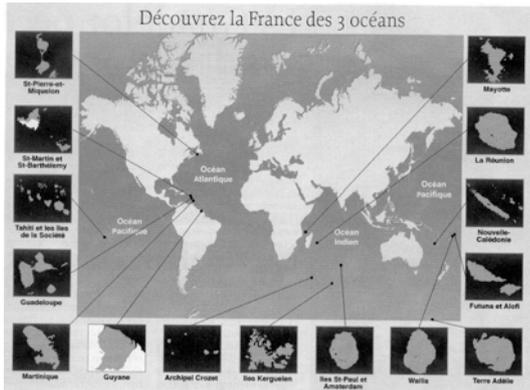
en serait la valeur, inestimable parce qu'il s'agit de l'œuvre d'origine, en tous points semblable à celles de 1964.



Les objets d'Afrique participent de cette illusion. En fait, ce qui plait aux amateurs, c'est finalement le rêve de la jeunesse du monde, d'une innocence imaginaire, d'un homme vivant en harmonie avec la nature, le mythe du « Bon Sauvage » idéalisé par Montaigne dans le 31ème chapitre des Essais et que l'on attribue faussement à Jean Jacques Rousseau. Encore une imitation ! ■



**Lu dans la presse...**



**« La France des 3 Océans »**

Sous ce titre Le Point a publié un numéro spécial (supplément au n° 1911 du 30 avril 2009) consacré aux Départements, Territoires et autres collectivités ultramarines dépendant de la France dans le monde.

Un planisphère indiquant

la liste des 14 îles et archipels français en question (plus 2 morceaux de continents : Guyane en Amérique et Terre Adélie en Antarctique) est particulièrement instructif bien que les différentes échelles (non signalées) entre les cartes peuvent amener de mauvaises interprétations par les "non initiés". Un regret : l'atoll de Clipperton (cher aux lecteurs du bulletin d'AROM) n'est pas mentionné !... mais la contemplation des très belles photos d'ailleurs, le font oublier... ■

*Jean Serjac*



La gare de Dolisie, au Congo, en 1950. La colonisation a plus coûté qu'elle n'a rapporté.

**Colonisation : lisons les historiens**

Dans sa livraison du 24 juin, Le Figaro Magazine aborde le débat d'idées qui ne cesse d'être relancé sur la colonisation et titre « Colonisation : lisons les historiens ». Au lieu de prendre le passé en otage, il vaudrait mieux juger de l'esclavage ou de la colonisation sur les faits et le magazine constate avec satisfaction qu'après les excès que nous avons

connus au moment du vote de la loi Taubira ou de la crise des banlieues, il existe une école historique qui travaille sur la période coloniale sans en faire une arme contre le présent.

Citant l'ouvrage de Marc Michel, il rappelle comment vers les années 1870-1880 s'est développé un grand courant anti-esclavagiste et

comment les de Brazza, Gallieni et Marchand se sont retrouvés avec les Pères du Saint-Esprit pour forger des relations qui « n'ont jamais été réduites à celles d'occupants/occupés »

Une photo de la gare de Dolisie en 1950, que nous reproduisons, illustre cet article.

Le magazine conseille pour eux qui, comme les lecteurs d'AROM, sont intéressés par ces sujets, une série de lectures qu'il nous parait utile de

reprendre :

- 1 - La République impériale, politique et racisme d'Etat d'Olivier Le Cour Grandmaison (Fayard : 400 p 23 e)
  - 2 - La France a-t-elle aboli l'esclavage, Guadeloupe, Martinique, Guyane : 1830-1935 de Nelly Smith (Perrin 162 pages 32 e)
  - 3 - L'argent de la traite, d'Olivier Pétré-Grenouilleau (Aubier 424 pages 25 e)
  - 4 - Histoire des Antilles françaises de Paul Butel (Perrin 566 pages 11 e)
  - 5 - Essai sur la colonisation positive, affrontements et accommodements en Afrique noire 1830-1930 de Marc Michel (Perrin 418 pages 22 e)
  - 6 - La dernière Marche de l'empire, une éducation saharienne de Sophie Caratini (La découverte 308 pages 23 e)
  - 7 - L'Algérie et la France, sous la direction de Jeannine Verdès-Leroux (Robert Laffont 992 pages 32 e)
- Une mention spéciale est faite à «l'Europe face à son passé colonial » dirigé par Olivier Dard et Daniel Lefeuvre (Riveneuve éditions 324 pages 26 e). ■

*Bernard Laffitte*



## Vu au cinéma...

### L'Afrique au festival de Cannes

Sans le pavillon de Cultures France, les cinéastes africains auraient été quasiment absents du 62ème festival de Cannes. C'est dans ce pavillon, soutenu par l'OIF, que la création sub-saharienne a pu être projetée : trois longs métrages dont le film de l'Ethiopien Haïlé Guerima, Teza, qui avait remporté l'étalon de Yennega au dernier Fespaco.

Cela ne veut pas dire que le continent sub-saharien était absent. Européens et Américains ont filmé bien évidemment des tragédies

africaines, enfants soldats en Ouganda, (l'Armée silencieuse du Hollandais Jean Van de Velde) ou les suites du génocide rwandais (mon voisin, mon tueur de la franco-américaine Anne Ghion)

Difficile de raconter la vie quoti-

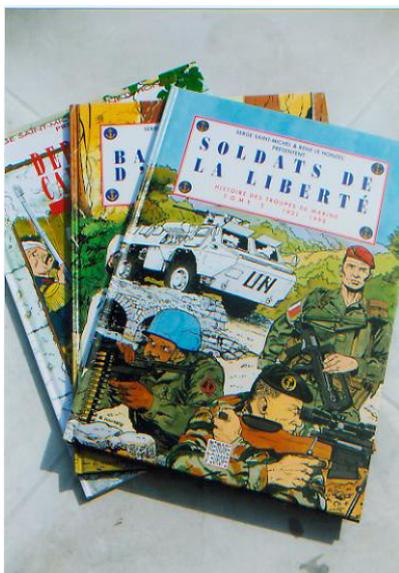


dienne ou de parler des trains qui arrivent à l'heure. Toujours est-il que Souleymane Cissé, qui avait été primé en 1987 avec son long métrage Yeelen, relève le défi en racontant dans Min Yé (dis-moi qui tu es, en bambara) l'intimité tendue d'un couple de l'élite malienne à Bamako. Avec leurs tentations et griefs réciproques, le trio (classique) rappelle qu'au sud du Sahara, de manière peut-être plus subtile qu'au nord, la vie conjugale n'est pas non plus toujours un long fleuve tranquille. ■

*Georges Courade*



## Lu chez le libraire...



### Histoire des troupes de Marine en bandes dessinées

Par Serge Saint Michel et R. Le Honzec

Editeurs Crépin Leblond – Mémoires d'Europe - 3 vol. - 1995-2007

On sait que l'on peut connaître les «grands hommes» de notre Histoire : Louis XIV ou Napoléon par exemple, grâce aux bandes dessinées. Plus rares celles publiées et dessinées à la gloire des troupes coloniales (devenues «troupes de Marine vers 1950)

En fait, ces 3 volumes - qui se regardent - et même se lisent - très agréablement, constituent une illustration assez remarquable de l'histoire des interventions de la France outre-mer

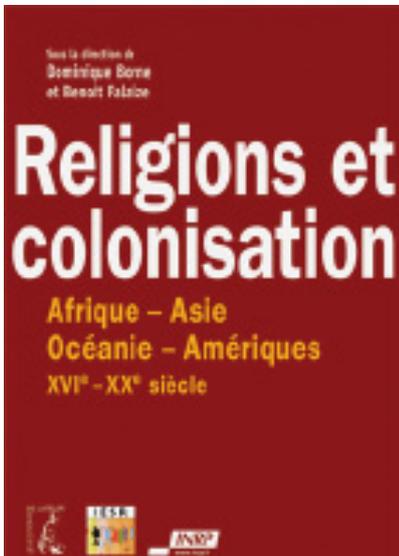
depuis Richelieu (1er tome 1627-1881) jusqu'à la 3e République (2e tome 1871-1931) et même jusqu'à nos jours : l'opération Turquoise au Rwanda (3e tome 1931-1995). Au fil des siècles, les régiments du Roi sont devenus les « soldats de la liberté ».

Sans-doute, les « historiens patentés » remarqueront la tendance du « faire valoir » du promoteur de ces ouvrages: le Comité des Troupes de Marine. Il n'en demeure pas moins que la jeunesse - ou les non spécialistes - trouveront dans ces 3 volumes beaucoup à apprendre, et sans efforts... ■

*Serge Jacquemond*

## Religions et colonisation

Les éditions de l'atelier



Les Editions de l'Atelier ont publié, en février 2009, le livre Religions et Colonisation (Afrique, Asie, Océanie, Amérique – XVI au XXème siècle). Il s'agit d'une série d'essais d'historiens confirmés sous la direction de Dominique Borne et Benoit Falaize. L'ouvrage a pour objectif d'offrir, pour l'enseignement de l'histoire à l'école, une analyse aussi sereine que possible sur le comportement du couple Religion-Colonisation à l'occasion de l'expansion européenne outre-mer. Tout sympathisant de la réalité de l'Outre-mer passée et présente devrait apprécier la qualité, la densité et la variété des articles présentés. Il serait présomptueux de les résumer.

Evoquons seulement quelques passages remarquables :

- Les articles exceptionnels de Gilbert Meynier sur l'Algérie avant et après la décolonisation ? Et pourquoi l'Afrique du Nord, (à l'époque d'Augustin), qui comptait, avec 600 évêchés, la plus forte densité de sièges épiscopaux de tout le monde romain et malgré une très forte action missionnaire en Kabylie – n'a, aujourd'hui, quasiment rien de ce

passé catholique ? A tel point que le F.L.N., toujours au pouvoir, dans un mémoire à l'O.N.U. sur l'histoire de l'Algérie, a cru bon de gommer tous les antécédents préislamiques de son pays.

La situation particulière du Vietnam où les missionnaires portugais ont importé leur religion longtemps avant la colonisation française et, en mettant en place un clergé évolué, a fortement contribué aux idées émancipatrices.

La curieuse et opportuniste non application de la loi de 1905 (en France) dans les colonies, sous prétexte que «l'anti-cléricalisme est un produit qui ne s'exporte pas ». La loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat ne s'est appliquée qu'en Algérie (mais c'était, exclusivement, pour contrôler l'Islam) et à Madagascar (mais c'était, exclusivement, pour contrer les missionnaires protestants anglo-saxons).

Les comparaisons très éclairantes entre les comportements des colonisateurs catholiques (Espagnols-Portugais - Français) et protestants (Anglais-Hollandais). Pour les premiers, la religion était un atout supplémentaire. Pour les seconds, ce qui comptait avant tout, c'était l'efficacité commerciale ou économique.

A propos, d'ailleurs, de comparaison entre méthodes de colonisateurs, on pourra constater les similitudes entre Anglais et Français lorsqu'ils se trouvent face aux colonisés musulmans. Le pragmatisme anglo-saxon peut très bien adopter deux attitudes totalement différentes, par exemple au Soudan ou dans le Nigeria du nord, au même moment.

L'évolution spécifique, due en partie à l'éloignement, des territoires du Pacifique ; Synonyme d'obscurantisme en France, le Christianisme y devient un principe de civilisation. On remarquera qu'il reste la référence

dans les préambules des constitutions des états d'Océanie.

Je terminerai ce rapide exposé par deux souvenirs personnels :

Le Père Dourisboure, missionnaire chez les Sedang (Plateaux Moïs du Vietnam) avant même l'arrivée du colonisateur, raconte dans ses mémoires, qu'il disait la messe sur une caisse de savon, en laissant ostensiblement un révolver à côté du ciboire ; à bon entendeur ...

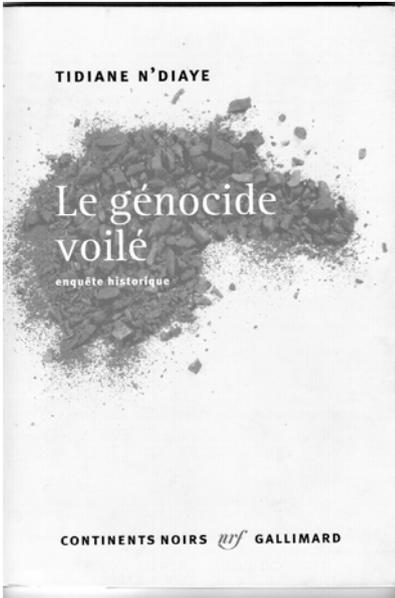
En mai 1946, je suis affecté à Dakto, toujours en pays Sedang, sur les hauts plateaux du centre Vietnam. Le poste vient d'être incité par les Vietminh juste avant mon arrivée. Le poste est occupé par les « rebelles » depuis le coup de force japonais du 9 mars 1945. Ma première tâche est de retrouver deux Français qui ont pris la brousse depuis plus d'une année, brousse où ils sont nourris et protégés par les Sedang, hostiles aux Vietnamiens.

Le soir même arrive Cesarini, inspecteur de la garde indochinoise, chef de poste en 1945. Il a rapidement été informé du retour des Français. Il est fatigué et repart le lendemain avec ses valises et sa femme vietnamienne, vers la France. Quant au second Français, c'est un père missionnaire, le Père Reynaud. Je pars à sa recherche. Je le retrouve à Dakto, à une dizaine de kilomètres plus au nord. Il semble très heureux de n'avoir plus à se cacher et m'offre, en signe de bienvenue, un verre de sa dernière bouteille de vin de messe.

La morale de cette histoire est que, même si la guerre d'Indochine est une sale guerre, ni le colonisateur (Cesarini), ni le religieux (le P. Reynaud) ne méritaient d'être pendus par les colonisés. ■

*Jean Jerusalem*

**Le Génocide voilé de Tidiane N'Diaye**  
(Enquête historique)



Cet ouvrage publié en janvier 2008 aux Ed. Gallimard Collection « Continents noirs », 253 p. 21,50 €, est un travail très sérieux et dense de l'auteur d'origine sénégalaise musulman, anthropologue et économiste, cadre de l'INSEE en Guadeloupe et Directeur de Recherches à Sup. de Co

Caraïbes, qui fait suite à plusieurs autres publications sur les civilisations négro-africaines qu'il essaie de faire connaître.

Le Génocide Voilé fait l'historique de la razzia des Noirs d'Afrique subsaharienne par les Arabes dès le VII<sup>e</sup> siècle, bien avant l'arrivée des Européens sur le Continent, lesquels ont développé plus tard le commerce triangulaire sur la côte ouest africaine et généré l'esclavage transatlantique, bien connu de tous. Cependant, historiquement, ce crime contre l'humanité est une invention du monde arabo-musulman. Ce sont les Arabes, Berbères, Turcs, Persans entre autres, qui sont à l'origine de cette infamie et l'ont pratiquée en grand pendant plus de mille ans, pour la poursuivre jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle, bien après les abolitions occidentales.

Il suffit d'observer la dynamique diaspora noire, descendant des 9 millions de déportés africains, qui s'est formée dans le Nouveau Monde pour reconnaître que la destruction programmée des peuples noirs au sens d'un génocide n'est pas prouvée. Alors que la déportation des Africains en Terre d'Islam est comparable à un

génocide, une véritable entreprise programmée comme une sorte « d'extinction ethnique par castration ». La plupart des 17 millions d'Africains importés dans le monde arabo-musulman et transformés en eunuques ont presque tous disparu.

Le courage remarquable de l'auteur qui n'hésite pas à communiquer ses conclusions basées sur des sources irréfutables et référencées, place ce livre au premier rang de la grande bibliothèque africaniste. Plein de compassion, il sait faire passer sa souffrance et sa révolte tout en gardant l'objectivité d'un véritable historien.

C'est comme un brûlot qui apporte beaucoup sur un sujet largement ignoré, mais qui se réfère notamment dans sa bibliographie à la publication d'une synthèse antérieure très documentée d'Olivier Petre-Grenouilleau datant de 2004 (Les Traités Négrières, Essai d'Histoire Globale, Ed. Gallimard) qui a alimenté peu après sa publication une polémique qui n'a pas duré à propos de l'esclavage et de la Loi « Taubira » sur le crime contre l'humanité. ■



**Solo d'un revenant**

Kossi Efoui

Prix « Tropiques »

Pour associer « culture et développement », l'Agence française de développement (AFD) couronne chaque année un ouvrage dans lequel l'auteur apporte son éclairage personnel sur un pays du sud.

Le prix Tropiques 2009 a été attribué au jeune togolais Kossi Efoui pour « Solo d'un revenant » publié aux éditions du Seuil.

Il raconte le retour au pays d'un homme de théâtre qui y avait fondé

une troupe dix ans plus tôt. Entretiens le pays a connu bien des tempêtes, celles des hommes comme celles de la nature ; son ami Mozaya est mort et il essaie de retrouver Asafo Johnson avec qui il avait fondé sa jeune troupe. La vie renaît, hantée par de vieilles et anciennes litanies et des phrases-talisman... de l'homme de théâtre qu'est Kossi Efoui qui a déjà publié néanmoins deux romans, La Polka en 1998 et La Fabrique de cérémonies en 2001. ■

## Place du général Catroux, face au bureau d'AROM, une inauguration à la mémoire du général Dumas



Un pâle soleil de printemps vient réchauffer l'atmosphère quelque peu fraîche qui règne en ce samedi 4 avril 2009 sur la place du général Catroux (ex place Malesherbes), dans le XVII<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Une foule de curieux se presse derrière des barrières qu'une foule aussi nombreuse de sympathisants et d'amis originaires des Antilles, d'Afrique ou non franchissent, après avoir montré leur carton d'invitation.

Les minutes passant, tout cela deviendra plutôt bon enfant, grâce à un service d'ordre au diapason d'une bonne humeur ambiante. A l'évidence, une cérémonie d'importance se prépare, la preuve étant fournie par la présence de la musique de la Garde républicaine en grande tenue ainsi qu'une haie d'honneur de dix cavaliers, sabre au clair. Pour faire patienter, la musique interprète différents airs, dont un superbe pas redoublé.

Dans l'emplacement réservé aux personnalités, on reconnaît entre autres, S.E. l'ambassadeur du Sénégal, le président du Conseil régional de la Guadeloupe Victor Lurel, ou encore Jacques Martial, Guadeloupéen qui, en dehors de son métier de comédien, préside aux destinées du Parc de la Grande Halle de la Villette.

Pourquoi se retrouve-t-on en ce lieu et en ce jour ? Il s'agit d'honorer et de célébrer la mémoire du premier général noir Français, l'un des plus grands généraux des armées de la République. Son nom : Thomas Alexandre Dumas Davy de la Pailleterie, né esclave à Saint Domingue en 1762, dont la statue en bronze s'élevait sur cette place,

entourée de celle de son fils, Alexandre Dumas, écrivain, qui fit cavalier l'histoire de France à francs ériers, et de son petit-fils Dumas fils, qui nous a laissé ce chef d'œuvre qu'est "La dame aux Camélias". Cette place fut longtemps nommée "place des trois Dumas".

La statue en bronze a disparu en 1943, enlevée avec d'autres par l'occupant nazi. Aujourd'hui à sa place, on inaugure une œuvre monumentale, en bronze, due au sculpteur Driss Sans-Arcidet. Elle représente les chaînes et les anneaux brisés de l'esclavage. Voici pour le lieu. Quant au jour, il n'est pas choisi au hasard puisque c'est celui de la fête nationale du Sénégal, symbolisant ainsi le lien entre l'Afrique et les Antilles.

A 11h30 retentit l'hymne révolutionnaire d'Étienne Nicolas Mehul et Marie Joseph Chénier, ce fameux Chant du départ qui faillit devenir notre hymne national. La musique de la Garde salue ainsi l'arrivée du maire de Paris, Bertrand Delanoë, entouré de Madame la Maire du XVII<sup>e</sup> arrondissement, Brigitte Kuster, et de la municipalité de Villers-Cotterêts au grand complet. C'est en cette commune que le futur général, alors cavalier aux dragons de la Reine, avait trouvé une famille et une femme admirable, Marie Louise Labouret.

Le maître de cérémonie qui les accueille, est Claude Ribbe, écrivain agrégé de philosophie qui, à l'origine de ce projet, l'a tenu à bout de bras, car ce fut long à mettre en œuvre et à réaliser, on l'imagine. Enfin, aujourd'hui, bien qu'un peu tendu, il est heureux de voir réhabiliter solennellement le général Alexandre Dumas, oublié lui aussi, des livres d'Histoire.

Une inauguration sans discours n'en serait pas une ; c'est donc Madame Brigitte Kuster qui retrace brièvement le pourquoi de cette cérémonie, soulignant au passage son désir de voir revenir en ce lieu le nom du général Dumas mais également de sa statue "toujours en projet" précise-t-elle. Claude Ribbe prend ensuite la parole et retrace toute la vie de cet homme

qui lui tient tant à cœur, héros des armées de la République, terreur des Autrichiens qui le nommaient "Schwartzteufel", le Diable noir, terrible dans les combats, mais ceux-ci terminés, se refusant à toute exaction, ce qui l'avait fait surnommer "Monsieur de l'Humanité". Le général Dumas ne fut pourtant jamais honoré de son vivant : sait-on par exemple, qu'il ne fut pas reçu dans l'ordre de la légion d'honneur que ses actions d'éclat lui auraient valu, victime de la vindicte de Napoléon ? Pourtant, plus tard son nom fut inscrit sur l'Arc de Triomphe.

Etendant son propos, Claude Ribbe précise que de nos jours, d'autres chaînes doivent tomber et être brisées pour que chacun, quelles que soient ses origines, trouve dans notre société la place qui lui revient. Il fut longuement applaudi. Il revint à Bertrand Delanoë, dans un vibrant plaidoyer, de rappeler lui aussi que de nos jours, des injustices sont commises, en contradiction avec la devise de notre République "Liberté Égalité Fraternité", ces mots devant prendre enfin tout leur sens car ils sont les fondements de notre démocratie. Les applaudissements ne lui manquèrent pas. Après la découverte d'une plaque commémorative, la Marseillaise, par la musique de la Garde, fut reprise par une grande partie de l'assistance.



Si la cérémonie officielle était ainsi close, pour le public elle ne l'était pas, puisque résonnèrent les roulements des gwokas accompagnant des chants et des danses traditionnels, faisant onduler une assistance qui mit bien du temps à se séparer. ■

*Pierre Bardin*

# EXPOSITIONS, COLLOQUES ET RENCONTRES

## La journée du Soldat d'Outre-mer



Fidèle à une tradition longue de 20 ans, la Fédération Nationale des Anciens d'Outre-mer et Anciens Combattants des Troupes de Marine qui rassemble quelque 8 000 adhérents a rendu son hommage annuel, le 17 juin dernier, à la mémoire des soldats « coloniaux » et d'outre-mer, dans le jardin de l'Institut d'agronomie tropicale du Bois de Vincennes avant d'aller raviver la flamme sous l'Arc de Triomphe de l'Etoile.

Comment, en effet, les anciens combattants français pourraient-ils oublier les tirailleurs africains, malgaches et asiatiques, leurs frères d'armes, qui combattirent à leurs côtés pendant

tout un siècle de notre Histoire ?

Les cérémonies, auxquelles assistaient des autorités civiles et militaires dont plusieurs officiers généraux, furent marquées par le dépôt successif de gerbes au pied des monuments des soldats coloniaux, noirs, malgaches et à la pagode indochinoise, tandis que, jouées par la Musique de l'Armée de Terre en tenue coloniale traditionnelle, retentissaient la sonnerie « Aux Morts » et la Marseillaise.

Lors du vin d'honneur qui clôtura cette étape de la journée « du passé retrouvé », le Général de Corps d'Armée (25) Pierre LANG remit à quelques récipiendaires le Mérite Colonial qui, n'étant pas d'Etat, se porte en privé et sur le côté droit de la

veste.

A titre exceptionnel, compte tenu des services éminents qu'ils ont rendus pendant toute leur carrière à la France partout où ils ont servi dans le monde, l'Ambassadeur de France Raymond Césaire, président d'AROM et Serge Jacquemond, son prédécesseur, qui est le fondateur de notre association, furent ainsi décorés.

Ce geste nous touche particulièrement car il montre bien la complémentarité de l'action civile et militaire qui fut menée et qui se prolonge hors de France sous le signe de la solidarité et de l'amitié envers les populations des pays d'outre-mer et étrangers. ■

*Général (2S) Gilbert Chavannes*

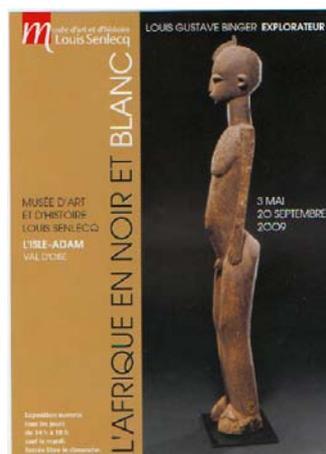


## L'Afrique en noir et blanc

Le Bulletin n°17 d'AROM avait annoncé cette exposition qui se tient jusqu'au 20 septembre tous les jours sauf le mardi de 14 à 18 h au Musée d'art et d'histoire Louis Senlecq 31 grande Rue 95 290 à l'Isle Adam. Tel 01 34 69 45 44.

L'inauguration a eu lieu le 2 mai en présence d'Axel Poniatowski, député maire de l'Isle Adam et de Pierre Kipré, Ambassadeur de Côte d'Ivoire.

Exposition historique, artistique et ethnologique, l'exposition fait découvrir l'action et l'oeuvre de cet explorateur humaniste qu'était Binger, ainsi que l'art et le quotidien des ethnies qui l'accueillirent dès sa première expédition, de 1887 à 1889, du Niger au golfe de Guinée. Elle présente de



nombreux clichés originaux et inédits du reporter Marcel Monnier (1853-1918), ainsi qu'une centaine d'oeuvres provenant à la fois du musée du quai Branly et d'une trentaine de collections privées et publiques. Cette manifestation est coorganisée avec le

Centre des archives nationales d'Outre-mer d'Aix-en-Provence (ANOM) et l'association Images & mémoires. Un programme d'animations, de rencontres et de conférences est prévu.

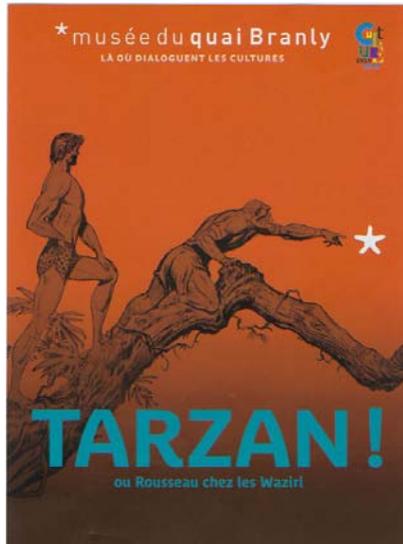
Stéphane Richemond, nouveau président d'Images & mémoires signe, dans le bulletin n° 21 de l'été 2009 de l'association, un article de plusieurs pages sur cette exposition auquel nous empruntons l'illustration jointe. Il est prévu que l'exposition soit présentée à Sarreguemines où Binger fit ses études, puis à Abidjan et Bamako.

Le remarquable catalogue coédité par Somogy et le musée d'art et d'histoire Louis Senlecq est en vente sur place au prix de 32 euros. ■

# EXPOSITIONS, COLLOQUES ET RENCONTRES

## « TARZAN ou Rousseau chez les Waziri »

Au Musée du Quai Branly



Cette exposition dont Roger Boulay, ethnologue, qui fut responsable du Département d'Océanie à l'ancien musée de la Porte Dorée, est le Commissaire se tient jusqu'au 27 septembre. Elle séduira les jeunes ... et davantage peut-être les moins jeunes puisque Tarzan est devenu un personnage mythique ; né en 1912 de la plume et surtout de l'imagination de l'Américain Edgar Rice Burroughs, contestataire et écolo avant l'heure. C'est lui qui inventa cette légende de

lord Grystoke, aristocrate anglais dont les parents avaient été jetés dans la jungle L'enfant sauvage à la force herculéenne, aurait été élevé au milieu des grands singes, chez les waziris dont il parle la langue.

A travers Tarzan, c'est le regard que l'homme blanc porte sur l'Afrique qu'il nous découvre

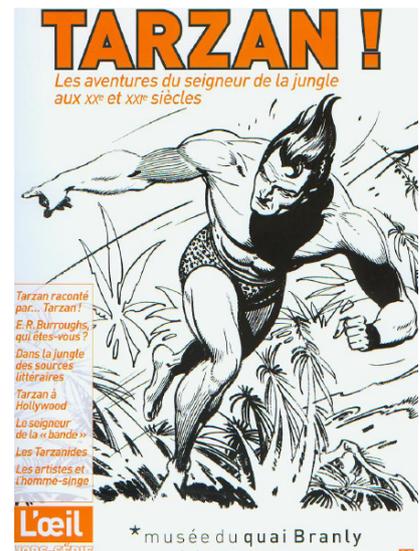
Le mythe de Tarzan nous renvoie à un XXème siècle, entre colonisation et digestion des travaux de Darwin. Tarzan a marqué des millions d'enfants de ses cris de singe et de ses envolées de liane en liane.

L'exposition est également un fantastique voyage à travers Chicago, Hollywood et l'histoire du cinéma. C'est en effet un défilé de tous les grands acteurs qui ont incarné les personnages, depuis Elmo Lincoln, James Pierce et Edna Murphy jusqu'à Christophe Lambert en passant par l'inoubliable Johnny Weissmuller et la belle Maureen O'Sullivan..

Depuis 1918, Hollywood n'a pas produit moins de cinquante films inspirés par Tarzan car la société Burroughs a été une formidable machine de production du « produit et de ses dérivés » comme on dit aujourd'hui : romans, bandes dessinées, pièces de théâtre, puis par la suite, de tous les gadgets qui s'y attachent. Et nul doute qu'avec son sens prémonitoire de l'écologie Tarzan et Burroughs ont encore de beaux jours qui les attendent...

Comme toujours au musée du Quai branly, il s'agit d'une exposition, avec des séquences vidéo et sonores qui font entendre les cris de Tarzan et de « tchita » au milieu d'immenses fresques en bandes dessinées qui vous transportent dans la jungle.

Le reproche qui a été fait, à juste titre, c'est que l'exposition se tienne dans la galerie suspendue est, qui n'a rien à voir avec un pont de liane et manque de hauteur pour se remémorer les émotions que nous avons connues. Mais le Quai Branly nous annonce tout l'été une série d'animations dans ses jardins pour découvrir la jungle ... sous la Tour Eiffel. ■



## « Le dernier voyage d'André Malraux en Haïti ou la découverte de l'art vaudou »

Musée du Montparnasse

S'il est des lieux magiques à découvrir ou à redécouvrir en plein Paris, tel est le Musée du Montparnasse 21 avenue du Maine 75015 Paris qui appartient à la ville de Paris.

Grâce à l'initiative du photographe Roger Pic qui l'a créé il y a une dizaine d'années, ce musée, situé dans une venelle ombragée pleine d'arbres et de plantes exotiques et surplombé par la Tour Montparnasse, conserve, avec quelques ateliers et antiquaires, la mémoire de ce quartier qui était autrefois celui

des artistes et des intellectuels. Le musée est aujourd'hui dirigé par Jean Digne, qui fut longtemps le grand maître des expositions au sein de l'AFAA (association française d'action artistique).

Dans ce lieu de mémoire enchanteur, « carrefour des mixités » et laboratoire de créativité est présenté jusqu'au 29 novembre « Le dernier voyage d'André Malraux et la découverte de l'art vaudou » Jean-Marie Drot a présenté le 18 juin cette exposition dont il est le commissaire et qui sera illustrée des 13 films qu'il a tournés en 1975 et 1976 pour la télévision sur le thème « Journal de voyage avec



# EXPOSITIONS, COLLOQUES ET RENCONTRES

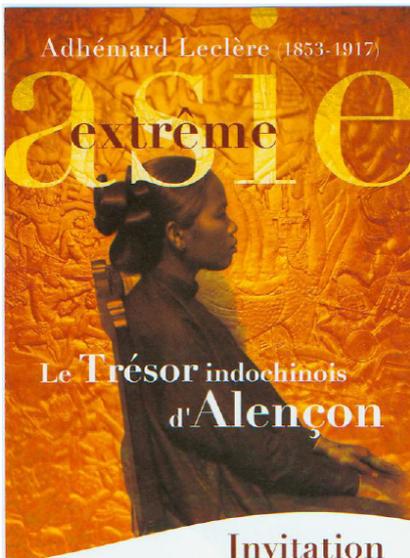


## André Malraux à la recherche des arts du monde entier

« En art, il n'y a pas de hiérarchie », aimait à dire Malraux grâce à qui les ateliers du musée du Montparnasse avaient été sauvegardés. L'exposition et les dialogues filmés qui l'accompagnent évoquent plus particulièrement la rencontre entre l'auteur des « Voix du silence et les peintres de la communauté de Saint-Soleil » Mais, en réalité, ce sont, dans ce parcours qui compte plus de soixante dix œuvres prêtées par les galeries les plus prestigieuses ou par des particuliers, tous les naïfs haïtiens que l'on retrouve.

L'Exposition coïncide avec le cinquantième anniversaire de la création, en 1959 du Ministère de la Culture par le général de Gaulle. Son catalogue est une co-édition du Musée du Montparnasse avec les éditions Pardox. Jean Digne rappelait dans sa présentation cette citation de Malraux: "Nous savons mal comment l'art antique renaît dans la Padoue du XV<sup>em</sup> siècle, mais nous connaissons le chemin suivi par les oeuvres sauvages depuis la boutique du brocanteur dans l'attente du Louvre... l'esthétique d'avant-garde a remporté la victoire". ■

## Extrême ASIE, "Le Trésor indo-chinois d'Alençon"



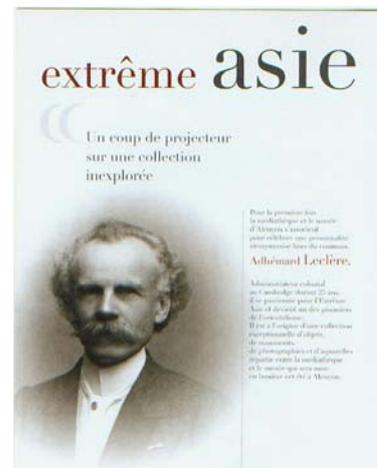
la collection ramenée du Cambodge par un enfant du pays, Adhémar Leclère. Ce dernier, ouvrier typographe devenu administrateur des Colonies, avait passé 25 ans de sa vie en Indochine de 1886 à 1911.

Le parcours complet implique la visite à la médiathèque et au musée :

A la médiathèque sont conservés plus de 17.000 feuillets comportant, d'une part des notes personnelles d'Adhémar Leclère, ses correspondances et ses écrits inédits et d'autre part de nombreux manuscrits khmers recopiés à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Il s'agit là d'une mine encore peu explorée par les chercheurs.

Au musée, la collection comprend quelque 800 pièces : statuaires, objets ethnographiques, dinanderie, tissages, témoignages archéologiques, armes, objets naturalisés, 130 aquarelles et dessins originaux et 500 photographies.

Les Archives d'Outre-mer et l'Ecole française d'Extrême Orient ont apporté leur soutien, gage de qualité à cette exposition..



Cour Carrée de la Dentelle 61000 Alençon Orne Tel 02 33 32 40 07 [www.ville-alencon.fr](http://www.ville-alencon.fr). ■

Sous ce titre, la médiathèque Aveline et le musée des Beaux -Arts et de la Dentelle du chef-lieu de l'Orne exposent, du 13 juin au 15 novembre 2009,

# INSTITUTIONS ET ASSOCIATIONS AMIES

## Académie des Sciences d'Outre-mer

www.academiedoutremer.fr

L'Académie, qui avait effectué en mai une visite très intéressante de l'Institution nationale des Invalides, a terminé le second trimestre de ses travaux par une conférence de Jean-Marie Gankou, professeur agrégé de sciences économiques et ancien ministre, sur l'intégration régionale en Afrique centrale.

Parallèlement, l'Académie a entrepris une réforme de son règlement intérieur approuvée par décret du 20 février 2009 et procédé à l'élection de son nouveau bureau qui entrera en fonction en 2010.

(Les séances ont lieu à 15 heures, 15, rue La Pérouse - 75116 Paris)

Le programme de la rentrée prévoit :

### vendredi 2 octobre 2009

\* Les juridictions constitutionnelles africaines par **Luc SINDJOUN**

\* Installation par **Denis VIALOU** de monsieur **Adolfo MELFI**, comme membre associé, qui parlera de L'irrigation des cultures agricoles avec des eaux usées au Brésil

### vendredi 16 octobre 2009

\* la réorganisation du dispositif militaire français outre-mer par **André RONDE**

\*Le statut et la perception du juge de l'administration dans les Etats d'Afrique noire francophone par **Jean-Marie BRETON**

### vendredi 6 novembre 2009

\*Mirabeau, la question coloniale et la traite des noirs par **Charles ZORGBIBE**, Recteur de l'Académie d'Aix-

Marseille, présenté par **Edmond JOUVE**

\* Le marché mondial du coton (à partir de l'exemple du Burkina Faso) par **Alfred SCHWARTZ**, sociologue IRD, présenté par **Yves BOULVERT**

### Vendredi 20 novembre 2009

Séance particulière consacrée à l'état d'avancement des travaux de la commission La présence française outre-mer.

### vendredi 27 novembre 2009

\* Le tiers-monde un concept obsolète par **Bernard CHANTEBOUT**, profes-

seur agrégé

de Droit public présenté par **Edmond JOUVE**

\* Installation par **André BACCARD** de **Mohamed ADEN**, comme membre associé, qui parlera du franc de Djibouti

### vendredi 4 décembre 2009

\* La politique coloniale de l'Allemagne de Bismark à Guillaume II, par le professeur **Jean-Paul BLED**, présenté par **Edmond JOUVE**

\*Lyautey et Tafilalet par **Paul DOURY** (prix 2008) présenté par **Gilbert MANGIN**

### vendredi 11 décembre 2009

\* La circulation du sang entre Orient et Occident : l'histoire d'une découverte par **François BOUSTANI**, cardiologue présenté par **Christian LOCHON**.

Remise des Prix de l'Académie pour l'année 2009  
Cocktail.■



## CADE (Coordination pour l'Afrique de demain)

www.afrique-demain.org

La CADE a terminé le cycle 2008-2009 de ses travaux consacré aux « lieux de mobilisation des ressources futures » par une septième rencontre-débat sur « la maîtrise des échanges et la mobilisation concertée de ressources des villes et des campagnes ».

Elle avait tenu son Comité d'orientation stratégique composé de personnalités qui la conseillent dans le déroulement de ses activités.



Le cycle de rencontres-débats 2009- 2010, toujours organisé à l'ENA, 2 Avenue de l'Observatoire 75006 Paris, de 17 h 45 à 19 h 45, portera en alternance sur « la littérature » et « les capacités d'entreprendre en Afrique » Il débutera le jeudi 8 octobre par « La presse comme support de création et de diffusion littéraire ».

Le mardi 10 novembre sera abordé le premier thème sur l'entreprise africaine. ■

# INSTITUTIONS ET ASSOCIATIONS AMIES

## ARRI (Association Réalités et Relations Internationales)

Les activités d'ARRI reprendront le 23 septembre par une conférence à l'IPSEC, Place du Général Catroux, sur « les enjeux des élections fédérales en Allemagne » avec Wolfram Vogel,, Directeur de l'Institut franco-allemand de Paris.



du dernier trimestre 2009 et du premier trimestre 2010.

Mardi 6 octobre à l'IPSEC : Le statut de la minorité copte en Egypte avec Mgr Chafik, Recteur de la mission copte catholique de Paris.

Mardi 29 septembre à l'IPSEC de 18 à 20h : Etat institutionnel de l'Union européenne, avec Jean-Guy Giraud, ancien Directeur du Bureau de la Représentation de l'Union européenne à Paris.

Lundi 6 novembre à l'IPSEC, l'histoire d'ARRI (2ème partie)

Mercredi 30 septembre à l'IPSEC : l'Afrique dans sa diversité avec Bernard Dorin, Ambassadeur de France. La Conférence de Bernard Dorin servira d'introduction à une série de conférences initiées par ARRI dans le cadre du forum des Ambassadeurs et de son cycle « comprendre l'Afrique » Ces conférences porteront sur les problèmes d'actualité de l'Afrique et se dérouleront dans le courant

Mardi 17 novembre à l'IPSEC : Le lanceur Ariane, garantie d'indépendance pour l'Europe de l'accès à l'espace avec Jacques Durand, ancien chef des programmes de développement Ariane à l'Agence spatiale européenne.

La rencontre annuelle des adhérents se tiendra le samedi 14 novembre, comme l'année dernière au Château du Val à côté de Saint Germain-en-laye. ■

## Images et mémoires [www.imagesetmemoires.com](http://www.imagesetmemoires.com)

L'association qui compte 112 membres a tenu son assemblée générale le samedi 13 juin. Son nouveau Président est Stéphane Richemond, mais Philippe David son fondateur, en reste un membre actif et fait partie du bureau qui a été complété.



qui fait l'objet d'une part substantielle du bulletin n°21 de l'été 2009

Le bulletin n° 21 contient également un article de Philippe David sur les témoignages apportés par la poste et les cartes postales de la présence alle-

L'activité de l'association aura été dominée en 2008-2009 par la préparation de l'exposition « L'Afrique en noir et blanc » dont il est rendu compte au titre des expositions et

mande au Dahomey français jusqu'en 1914-15 et un reportage de Sébastien Philippe sur la Cité administrative de Koulouba (Mali), tandis que Jean-Pierre Paulhac évoque le séjour de Michel Leiris chez les Kirdis du nord Cameroun.

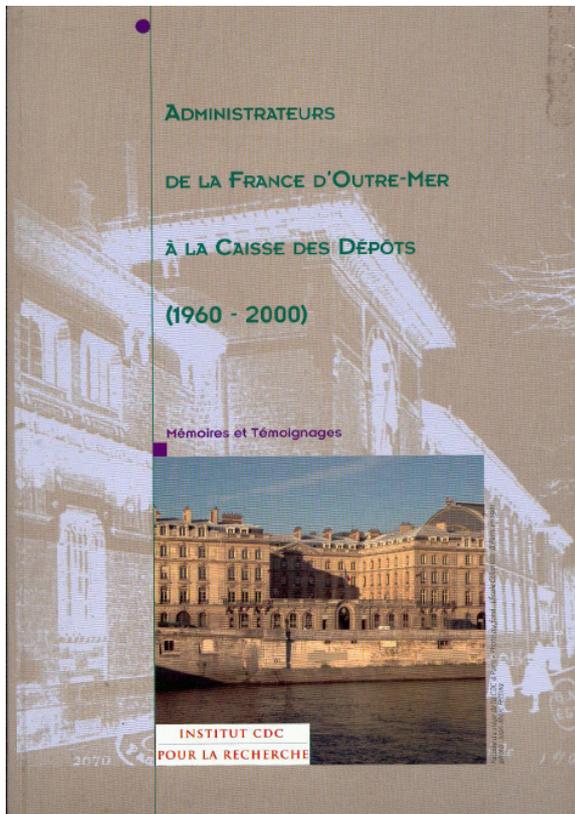
## Culture et Solidarité

Culture et Solidarité a prévu d'ouvrir sa saison 2009-2010 le jeudi 1er octobre à la Mairie du XVI par une conférence de Bernard Dorin, Ambassadeur de France, sur « une expérience Kurde ».

Le Jeudi 26 novembre, Patrick Jardin traitera, également à la Mairie du XVI ème, du sujet : « en Guyane, de la Jungle au Cosmos »

Culture et solidarité : 7 rue Léonard de Vinci 75116. ■

## Relations avec la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)



Caisse Augustin de Romanet), consacré aux mémoires et témoignages des 55 "Colos" (les anciens administrateurs de la FOM) recrutés au sein de l'établissement et de ses filiales pendant la période 1960-1970. ■

### Avec l'Union européenne :

Christophe Bourdillon (petit cousin de Jacques Bourdillon) a été nommé "Délégué Europe", en résidence à Bruxelles, du Directeur pour les Affaires Internationales et Européennes de la CDC, Laurent Vigier.

Il a donné le 9 juin une conférence à ARRI précisant le rôle et les fonctions que la Caisse entend jouer tant auprès des Institutions européennes que dans les DOM-TOM et dans un certain nombre de pays étrangers en développement. En avril 2009 la CDC a créé un club des investissements avec des institutions italienne (Casa Italiana), allemande (KfW) et la Banque Européenne d'Investissement (BEI). Des fonds souverains du Golfe et des fonds chinois vont rejoindre ce club animé par la délégation de la Caisse à Bruxelles. Le "fonds Marguerite" qui financera des projets d'infrastructures dans les transports et l'énergie disposera de 600 millions d'Euros et sera opérationnel fin 2009.

### Avec les administrateurs de la France d'Outre-mer :

L'Institut de la CDC pour la Recherche vient de publier un ouvrage de 144 pages, ( préfacé par le Directeur Général de la

*Serge Jacquemond*



**Guy DEVERNOIS**

Guy Dévernois, adhérent d'AROM depuis sa création, artisan passionné du développement de l'Afrique, nous a quittés le 20 avril 2009, au terme d'une lutte très digne contre la maladie.

En 1949, il sort de l'ENFOM major de sa promotion accumulant les titres universitaires (dont Langues O), affirmant avec un enthousiasme jamais démenti par la suite, son insatiable curiosité et son exceptionnelle capacité de travail en fréquentant une université nord-américaine et en effectuant un stage aux Nations Unies.

Pendant six ans, il est Administrateur au Congo (une longue musique traditionnelle a accompagné ses funérailles). Appelé à Paris, il participe, au plus haut niveau de l'Etat, à la préparation des indépendances des nouveaux états et à l'accompagnement de leurs premiers pas, tout en enseignant à l'IHEOM.

Il retourne ensuite en Afrique de l'ouest (Dahomey, Niger) comme expert des Nations Unies, puis enseigne au Centre d'études africaines d'U.C.L.A à Los Angeles. Il reviendra ensuite pour trois ans dans sa chère Afrique (Niger) pour le PNUD. Il accomplit ensuite pour la SEDES et le BDPA de nombreuses missions au service du développement de l'Afrique, au cours desquelles il constate, avec satisfaction dira-t-il, le bon souvenir généralement laissé par l'administration de la FOM auprès des populations.

Protecteur passionné du milieu naturel en France même, il consacra les vingt dernières années de sa vie professionnelle au financement puis à la réalisation de projets agro-alimentaires entraînant de nombreuses missions en Afrique.

Cet humaniste infatigable a publié beaucoup d'articles (Revue de l'Institut des civilisations différentes, Revue de la défense nationale, Marché Tropicaux). ■

*Jean-Claude Moreau*



**Hommage National à Yvon Bourges**

Trois Présidents de la République ont assisté le 23 avril en la cathédrale puis dans la Cour d'honneur de Saint-Louis des Invalides à l'hommage national rendu à Yvon Bourges, ancien gouverneur général, ancien Ministre de la Défense, décédé le 18 avril à Paris à l'hôpital du Val de Grâce à l'âge de 87 ans. Le Président Sarkozy a déposé sur son cercueil la plaque de Grand officier de la Légion d'honneur que la maladie l'avait empêché de recevoir. Le Président Valéry Giscard-d'Estaing a prononcé un magnifique éloge funèbre de ce grand serviteur de l'Etat qui avait commencé sa carrière par l'outre-mer avec Bernard Cornut Gentille et était devenu, comme gouverneur de La Haute Volta puis gouverneur général de l'AEF, un des grands acteurs de la décolonisation en même temps qu'un gaulliste ardent.

Directeur de Cabinet de Roger Frey, Ministre de l'Intérieur en 1961 il entreprit à partir de 1962 une carrière politique avec une implantation régionale très forte dans la région Bretagne et notamment à Dinard, dont il fut deux fois Maire.

Membre du Parlement européen de 1966 à 1975, Yvon Bourges occupa pendant cette période différentes fonctions ministérielles, Secrétaire d'Etat à la recherche scientifique, à l'Information, puis à la coopération avant de devenir Ministre du commerce et de l'artisanat et surtout Ministre



de la défense de 1975 à 1980 sous le septennat de Valéry Giscard d'Estaing.

Elu Sénateur d'Ile et Vilaine en 1980, il garda ce poste jusqu'en 1998, président de 1996 à 1998 le Conseil régional de Bretagne

Yvon Bourges, dont le domicile parisien était voisin du bureau d'AROM, était membre de notre association depuis 1976 et il avait donné, dans la rubrique « nous dialoguons avec » du bulletin n°12 de juin 2007 une interview que nos lecteurs retrouveront avec émotion. Yvon Bourges avait prêté, pour illustrer son propos, cette photo à laquelle il tenait beaucoup et que nous reproduisons ici par fidélité à sa mémoire et à l'amitié dont il nous honorait. ■ *Raymond Césaire*

## **Paul Masson**

Le Sénateur Paul Masson nous a quittés le 28 mai dans sa 89ème année.

Sénateur, notre collègue, tel Cincinnatus, après deux législatures avait renoncé aux pourpres du Parlement pour se retirer dans son village familial d'Estouy dans le Loiret sans oublier Paris. Il était un exemple de sagesse, de clairvoyance, et de constance dans l'amitié.

Grand officier de la Légion d'Honneur, distinguant toujours l'essentiel de l'accessoire, toute sa vie durant il a su mettre son adresse, son sens de la diplomatie et de l'efficacité, pour réaliser les objectifs, techniques ou politiques qu'il estimait devoir être défendus.

Reçu à l'école de la France d'Outre-mer en 1941, il commence sa carrière "à la base" au Niger, comme Chef de Subdivision de Filingué en 1946 - 1947, à la frontière du Soudan. Mais, après la brousse, Paul Masson va participer à des équipes plus politiques (auprès du Ministre de la rue Oudinot et des Gouverneurs du Soudan et de Guinée), qui vont préparer de 1948 - 1960 la marche des Territoires d'Afrique vers l'indépendance.

En 1953 - 1955, il est le premier Administrateur-maire de Bamako confronté alors à la nécessaire et délicate collaboration avec les élus majoritaires de l'opposition, le RDA de l'époque. Après un passage en Guinée comme Secrétaire

général où il se trouve confronté à Sékou Touré, le voilà Haut-Commissaire en Haute-Volta, puis ambassadeur, toujours à Ouagadougou, auprès du nouveau, "Burkina Faso".

Gouverneur, Ambassadeur, Directeur général du B.D.P.A., il devient Préfet de 1961 à 1980, d'abord dans le Lot, puis rapidement Préfet de la région Centre, puis d'Aquitaine. Pendant cette période, il sera par deux fois Directeur de Cabinet des Ministres de la Défense, de Michel Debré de 1971 à 1973 puis d'Yvon Bourges en 1978-1979. Après avoir été Délégué général de Péchiney-Ugine-Kulman, il fut élu Sénateur du Loiret en 1983 puis réélu en 1992. Il fut à ce titre membre de la Commission des affaires étrangères et de celle de la défense. Il était maire d'Estouy depuis 1979.

Administrateur efficace, Paul Masson a participé dès l'origine à AROM et grâce à lui notre association obtint une subvention exceptionnelle pour sa création.

Fidèle ami - Belle trajectoire - Belle destinée. ■

*Serge Jacquemond*

Paul Masson a été inhumé le 3 juin à Estouy. Un service à sa mémoire se tiendra un peu plus tard à Paris. Adresse de son fils : Jean-François Masson 64 rue Royale 92 210 Saint-Cloud.